

Le Ministère de l'enseignement et de la science de la Fédération de Russie
FGBOU VO "Université pédagogique d'Etat de l'Oural"

V.A. Yakovleva

À TRAVERS LA PRESSE FRANÇAISE

Méthode de français



Ekaterinbourg
2016

УДК 811.133.1'38

ББК Ш147.11-55

Я 47

Рекомендовано Ученым советом федерального государственного бюджетного образовательного учреждения высшего профессионального образования «Уральский государственный педагогический университет» в качестве учебного издания (решение №436 от 01.12.2015)

Рецензенты:

Скопова Людмила Валентиновна, кандидат педагогических наук, доцент
Ларионова Ирина Анатольевна, доктор педагогических наук, профессор

Я 47

Яковлева В.А. По страницам французской прессы: учебно-методическое пособие/

В. А. Яковлева; ФГБОУ ВО «Урал. гос. пед. ун-т». – Екатеринбург : [Б. И.], 2016. – 98 с.

ISBN 978-5-7186-0755-0

Предлагаемое учебно-методическое пособие включает аутентичные тексты по социальной тематике из современной французской прессы, способствующие формированию социокультурной компетенции студентов.

Пособие предназначено для развития и совершенствования навыков профессионально-ориентированного чтения студентов 2, 3, 4 курсов очного отделения вузов.

ISBN 978-5-7186-0755-0

УДК 811.133.1'38

ББК Ш147.11-55

ФГБОУ ВПО «Уральский государственный педагогический университет», 2016

Яковлева В.А., 2016

Оглавление

ПРЕДИСЛОВИЕ/ PRÉFACE.....	5
I. L'immigration.....	6
1. Sept idées reçues sur l'immigration et les immigrés.....	6
2. Pourquoi la traite des esclaves est un sujet d'actualité? Y a-t-il des dettes historiques à apurer? Dans l'affirmative, comment et jusqu'à quand.....	8
3. Et si l'ensemble de la société française était entraîné dans une course à la ghettoïsation?.....	12
4. Comment combattre l'inégalité devant l'emploi.....	16
II. La pauvreté.....	21
1. Un million d'enfants pauvres en France.....	21
2. Des miettes pour les pauvres.....	25
3. Plus pauvres.....	35
III. L'enseignement.....	37
1. Les profs de Français à l'étranger en stage à Caen.....	37
2. «Il faut un collège unique offrant un fort soutien individuel».....	38
3. Enseignement supérieur: demi-démocratisation.....	41
IV. La famille.....	44
1. Comment la famille en est venue à fabriquer les valeurs de l'individualisme modern.....	44
2. Qu'est-ce qui fait de bons parents?.....	48
V. L'emploi.....	50
1. Les origines nationales différemment appréciées.....	50
2. Une bonne leçon.....	53
3. Du neuf avec du vieux.....	55
4. Les événements d'octobre et novembre 2005 étaient-ils prévisibles? Qu'avaient-ils de singulier et que nous disent-ils?.....	57
VI. La femme et la société.....	60
1. Les mariages forcés sous le joug du silence.....	60
2. L'égalité entre les sexes est un outil du développement.....	63
3. Adroite paritaire.....	66
4. Une femme au sommet de l'État.....	68

VII. Le logement.....	71
1. Marginalisation dans les banlieues «sensible».....	71
2. Les arnaques des constructeurs de maisons.....	73
3. Location. Enfin la détente.....	75
VIII. La santé.....	78
1. Au secours, je rouille.....	78
IX. Le sport.....	81
1. Le sport en France.....	81
2. Là est dans l'auxiliaire.....	84
3. Les Jeux olympiques.....	86
4. Formule 1.....	92
Bibliographie/Библиография.....	97

ПРЕДИСЛОВИЕ/PRÉFACE

Предлагаемое учебно-методическое пособие включает аутентичные тексты и диалоги по актуальной социальной, политической, культурологической тематике из современной французской прессы: “Alternatives internationales”, “Alternatives économiques”, “Capital”, “Express”, “Le Figaro”, “Libération”, “Marianne”, “Le Monde”, “Sport et Vie”, “Télérama”, “Valeurs mutualistes”, “Fran Cité”, “Vite et Bien” и др.

Аутентичные материалы французской прессы, лежащие в основе пособия, способствуют формированию социокультурной компетенции студентов. Пособие состоит из предисловия, библиографии, девяти глав:

1) иммиграция; 2) бедность; 3) образование; 4) семья; 5) работа; 6) женщина и общество; 7) жилье; 8) здоровье; 9) спорт.

Каждая глава завершается диалогом по социокультурной тематике.

К предлагаемым текстам, в зависимости от их сложности, разработаны вопросы на глобальное и детальное понимание содержания.

Пособие предназначено для аудиторной и внеаудиторной работы студентов 2, 3, 4 курсов направлений подготовки Института социального образования Уральского государственного педагогического университета («41.03.05 – Международные отношения», «050400 - Психолого-педагогическое образование», «44.03.05 – Педагогическое образование» и др.).

Данное учебно-методическое пособие способствует развитию и совершенствованию навыков профессионально-ориентированного чтения с последующим использованием информации в профессиональной деятельности.

I. L'immigration

1. Sept idées reçues sur l'immigration et les immigrés

«Il y a une hausse massive des arrivées de migrants en Europe depuis deux ans» Second cliché: la vision de « hordes » de migrants qui se presseraient aux frontières de l'Europe. Là aussi, on est dans l'exagération.

Il est exact que l'Europe est une destination privilégiée depuis plusieurs années, et que les conflits mondiaux poussent des réfugiés vers le vieux continent. Et certaines «routes» connaissent un afflux massif en 2013, notamment les migrants en provenance de l'Erythrée et de la Syrie, qui se pressent en Italie et à Malte. Mais d'autres, au contraire, voient le nombre d'arrivants diminuer.

Des «poches» où les migrants se pressent, comme autour de Calais où ils essaient de rallier l'Angleterre, ou de Lampedusa en Italie, attirent l'attention médiatique et donnent une impression de flux en hausse perpétuelle. Mais là aussi, il faut relativiser. Par définition, on ne connaît pas précisément le nombre d'immigrés clandestins. La seule variable disponible est celle de l'activité déployée pour les juguler. C'est le rôle de l'agence européenne Frontex.

Si on consulte ses données globales, on constate une hausse pour 2013, mais qui fait suite à une baisse en 2012. Sur trois ans, la tendance est plutôt stable : 104 000 migrants illégaux recensés en 2010 et 2009, 107 000 en 2013. De même, le nombre d'étrangers en situation irrégulière appréhendés est stable depuis trois ans lui aussi en Europe. Ces données permettent là aussi de relativiser la vision de millions de réfugiés qui se presseraient aux portes de l'Europe.

La France se distingue pour une chose: le poids relatif de ses enfants d'immigrés, qui sont donc français de naissance. Selon l'Insee, en 2008, les descendants directs d'un ou de deux immigrés, représentaient 6,5 millions de personnes, soit 11% de la population. Trois millions d'entre eux avaient leurs deux parents immigrés.

Enfin, si elles ont diminué, les reconduites à la frontière d'étrangers en situation irrégulière se poursuivent, et donnent lieu à une guerre de chiffres entre gauche et droite.

D'après *Le Monde* 07.08.14

Questionnaire:

1. Quels conflits poussent des réfugiés vers le vieux continent?
2. Nommez des "poches", où des migrants se pressent.

3. Est-ce que le nombre d'étrangers est stable depuis trois ans?
4. Combien de personnes représentaient les descendants directs d'un ou de deux immigrés?
5. Quand est célébrée la première Journée des mémoires de la traite négrière?

2. Pourquoi la traite des esclaves est un sujet d'actualité

Y a-t-il des dettes historiques à apurer? Dans l'affirmative, comment et jusqu'à quand?

La première Journée des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions est célébrée ce 10 mai en France. Quel sens donner à cette date, décidée dans le contexte plus large de l'émergence des revendications des Français noirs? Explications.

La première Journée des mémoires de la traite négrière, le calendrier républicain s'est enrichie d'une nouvelle commémoration, une date qui sera pour la première fois célébrée le 10 mai 2006: la Journée des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions. Ainsi en a décidé Jacques Chirac, en janvier dernier, dans un souci d'apaisement après «l'année noire» 2005, celle des drames et des revendications d'une minorité jusque-là étrangement invisible, les Français noirs, victimes d'incendies et d'abus policiers, mais aussi casseurs en marge de manifestations et protagonistes des émeutes en banlieue au mois de novembre. Sur le plan politique, la marginalité des Noirs de France, et la contestation - parfois violente - de leur exclusion, a donné lieu à des discours polémiques, comme celui de Nicolas Sarkozy incriminant la « racaille » dans les cités qu'il s'est engagé à nettoyer au Kärcher, ou celui de l'humoriste Dieudonné s'érigeant en porte-parole d'un ressentiment communautaire, sur fond de concurrence victimaire avec les Juifs, voire d'un complot sioniste. Involontairement, les médias ont ratifié ces stratégies de provocation: s'ils parlaient enfin de l'insécurité dans les cités ou de la question noire en France, ce n'était que grâce aux outrances qu'ils dénonçaient en même temps...

Quel lien avec une journée du souvenir des traites esclavagistes et de leurs abolitions? Une guerre des mémoires sous-tend les affrontements de rue et le combat politique. Pour beaucoup de Français noirs, leur vécu actuel de discriminations ne prendra fin et ne débouchera sur un avenir meilleur qu'à condition de solder au préalable un passé traumatique: la traite négrière et ses conséquences, *«toutes les souffrances et humiliations des générations mortes qui pèsent comme un cauchemar sur le cerveau des vivants»*, selon la formule de Marx.

Ce besoin d'histoire, que 14 000 ouvrages scientifiques sur le trafic d'esclaves n'ont pas pu assouvir, était déjà apparu en 1998, l'année du 150^e anniversaire de l'abolition de la traite négrière en France, à l'initiative de Victor Schoelcher. Or, justement, contre l'autoglorification d'une République qui ne retenait alors du crime commis que son abolition, quelque 40 000 Français noirs avaient défilé à Paris, le 23 mai, de la place de la République à celle de la Nation – un parcours symbole. À l'initiative surtout d'associations antillaises, ces «descendants d'esclaves» avaient revendiqué, par une marche silencieuse, le digne respect dû à leurs aïeux déportés

d'Afrique. Depuis, l'étincelle allumée dans la nuit d'un «*passé qui ne passe pas*» ne s'est plus éteinte.

2001, la loi Taubira

Le 10 mai 2001, un projet de loi introduit par la députée de Guyane Christiane Taubira visant à qualifier la traite négrière de crime contre l'humanité a été adopté à l'unanimité en dernière lecture au Sénat. C'est finalement cette date, qui lie les institutions de la République au combat pour la reconnaissance d'un forfait historique, que le Comité pour la mémoire de l'esclavage, mis en place en avril 2004, a retenu et proposé à Jacques Chirac. Ce choix n'a pas été évident : n'eût-il pas mieux valu retenir le 4 février, pour la première abolition de l'esclavage en 1794? Ou le 27 avril, pour l'abolition définitive, en 1848? Ou le 23 mai, en rappel de la manifestation de 1998? Sans surprise, cette dernière date avait la faveur de la plupart des Antillais, Guadeloupéens et Réunionnais qui étaient, ce jour-là, sortis de l'ombre en rappelant leur destin collectif – depuis quatre siècles — d'un État anciennement esclavagiste. Toutefois, le Comité pour la mémoire de l'esclavage, présidé par l'écrivaine Maryse Condé, avait estimé que «*cette date, fortement associée au travail d'associations principalement antillaises, n'avait pas acquis une portée universelle*».

Plus généralement, on peut s'interroger sur l'intérêt qu'il y a à se proclamer victime de l'Histoire, alors que personne n'aime a priori se ranger parmi les perdants. C'est que le statut de victime, la revendiqué sa part du patrimoine mémoriel lié à la traite négrière, à l'instar d'un Dieu-donné s'affirmant soudain «*descendant d'esclave*». Ce qui ne va pas de soi pour un métis né, en 1966, dans la banlieue parisienne, d'une mère bretonne et d'un père camerounais qui était rentré dans son pays natal dès 1968 et que son fils n'a revu qu'à l'âge de 17 ans, à la faveur d'un premier voyage en Afrique. D'autant qu'il resterait encore à établir si l'ethnie du père revendication de souffrances qu'on ne subit pas soi-même mais qui ont été infligées aux membres d'un groupe identifiable auquel on appartient, rend la société débitrice à l'égard des descendants des victimes. Seulement, la culpabilité est-elle héréditaire? Y a-t-il des dettes historiques à apurer et, dans l'affirmative, comment et jusqu'à quand? Enfin, s'il y a des victimes du passé au sein d'une nation, leurs concitoyens sont-ils à considérer comme les descendants des bourreaux ?

Une revendication légitime

À l'évidence, la guerre de mémoires ne facilite pas l'établissement d'un «*récit partagé*» (Paul Ricoeur), qui fonde l'histoire et l'unité nationales. En même temps, l'intégration dans l'histoire de France de la déportation multiséculaire des Noirs est une revendication d'autant plus légitime que le crime a eu des conséquences pour les héritiers de l'ordre esclavagiste, notamment dans les départements d'outre-mer (DOM) dont sont originaires 3,5 millions de Français. Par ailleurs, avant la

polémique autour du bicentenaire de la bataille d'Austerlitz, en décembre 2005, qui d'entre nous savait que Napoléon était l'homme qui avait rétabli l'esclavage, en 1802? Or, l'ignorance se perpétuera tant que le sort des Français noirs ne sera pas pleinement pris en compte dans le récit national, alors que 7% environ de la population sont noirs – et plus encore parmi ceux qui fréquentent actuellement les bancs d'école. Tardivement, sous les coups de boutoir d'une «colère noire» de plus en plus évidente, le gouvernement, les entreprises et les médias ont pris conscience de cette évidence. D'où, en guise de réparation au moins symbolique, l'instauration du 10 mai comme Journée des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions.

D'après *Epok I Semaine* du 5 au 11 mai 2006

Mais l'État ne saurait décréter un quitus historique, sans consensus préalable au sein de la société. Ce n'est pas en inaugurant une stèle, le 10 mai prochain, que le président de la République mettra d'accord ceux des Français qui parlent des traites esclavagistes au passé simple, puisque c'est une affaire classée pour eux, et ceux qui y voient leur futur antérieur, l'hypothèque qui les empêche toujours d'accéder à une citoyenneté pleine et entière parce que le stigma de leur infériorité continue de peser sur eux. En fait, même la France noire est profondément divisée à ce sujet. Le Conseil représentatif des associations noires (Cran), associé pour la circonstance à SOS Racisme, célébrera le 10 mai par un grand concert à la Bastille, sponsorisé in extremis par l'Etat et la Ville de Paris. En revanche, le collectif DOM et le comité Marche du 23 mai, qui avait été à l'origine du défilé silencieux de 1998, ont décidé de boycotter la date retenue par les autorités et maintiennent la leur pour rendre hommage aux «parents martyrs». Dans ces conditions, on ne voit pas comment le 10 mai pourrait réconcilier la France avec elle-même ou avec son passé. Il est même à craindre que l'étalage des divisions creuse davantage la plaie que fut le rapt d'une partie de ses habitants, amenés de force sur des terres ultramarines comme «biens meubles», le qualificatif employé dans le Code noir adopté en 1685. Depuis l'époque de Louis XIV, le temps n'a pas fait son œuvre...

Propos recueillis par *Géraldine Faes*

Questionnaire:

1. Quand a été célébrée la première Journée des mémoires de la traite négrière?
2. De quelle date s'est enrichi le calendrier républicain?
3. Qu'est-ce que c'est que la Journée des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions?

4. Quel lien est-il avec une journée du souvenir des traites esclavagistes et de leurs abolitions?

5. Combien de Français noirs avaient défilé à Paris, le 23 mai, de la place de la République à celle de la Nation?

Retenez les sigles:

DOM – départements d'outre-mer

Cran - Conseil représentatif des associations noires

3. *Et si l'ensemble de la société française était entraîné dans une course à la ghettoïsation?*

Eric Maurin

Docteur en économie, il est chercheur au Groupe de recherche en économie et statistique (CNRS) et s'intéresse surtout aux questions de l'emploi et des politiques sociales. Il a publié en 2002 un livre remarqué, L'Egalité des possibles, éd. du Seuil, coll. La République des idées. Aujourd'hui paraît Le Ghetto français, Enquête sur le séparatisme social, éd. du Seuil, coll.

Plus que dans l'entreprise, la compétition pour les meilleures places se joue d'abord là où l'on habite. Car c'est là aussi que se joue le destin (scolaire) de nos enfants, du moins dans l'imaginaire commun. Le territoire est le théâtre d'affrontements féroces, nous montre l'économiste Eric Maurin dans son livre *Le Ghetto français*. Alors que les politiques prétendent plaider pour la mixité sociale, il nous montre des familles luttant pour s'installer dans les communes, les quartiers les plus sélectifs, où elles ne rencontreront que des familles semblables à elles-mêmes ou un peu mieux loties, Eric Maurin rend visibles des mécanismes de ségrégation qui forgent peu à peu une véritable culture de l'«entre-soi».

Télérama : On croit la France dominée par des classes moyennes. Face à elles, une minorité de très riches d'une part et d'exclus d'autre part, concentrés dans les quartiers sensibles très «ghettoïsés». Cette représentation en trois blocs sociaux est-elle fautive?

Eric Maurin : Oui, car, s'il y a ghettos, ils se trouvent plutôt chez les riches que chez les pauvres. La tendance au cloisonnement cette envie de fuir ceux qui ne vous ressemblent pas, touche désormais toute la société. Le phénomène s'accélère depuis une dizaine d'années parce que, justement, les plus riches tendent à se regrouper davantage: les cadres représentent désormais 15% de la population active et s'accaparent des pans entiers de centres-villes, de zones bien équipées. Ils sont les principaux acteurs de l'«entre-soi» et repoussent les classes moyennes vers les périphéries. Une étude a montré révolution de 80 quartiers parisiens entre 1982 et 1999: la proportion de ceux où résident deux fois plus de cadres que de professions intermédiaires (agents de maîtrise, employés...) est passée de 25 à 63%. On ne trouve pas une telle concentration à l'autre bout de l'échelle sociale: contrairement à ce que l'on imagine les plus pauvres ne vivent pas tous dans des quartiers sensibles. Ils sont dispersés sur le territoire et tendent à se mélanger aux classes moyennes.

Télérama : Mais celles-ci luttent pour recréer de l'écart...

Eric Maurin : Là encore, contrairement à ce que l'on croit, la principale fracture, et celle qui s'accroît se situe surtout entre les élites culturelles et les classes moyennes. Les plus démunies des classes moyennes ne peuvent plus éviter le

mélange progressif avec les classes populaires. D'où d'ailleurs un grand ressentiment qui s'exprime par leur vote. A la présidentielle de 2002, les classes moyennes ont exprimé leur défiance de façon assez discrète, en s'abstenant ou en votant chevènement etc. Mais certaines franges parmi les plus fragilisées par les évolutions du capitalisme – je pense aux cols blancs du privé, techniciens, agents de maîtrise – ont voté pour l'extrême droite.

Télérama : Vous décrivez donc une société où chaque famille essaie de se rapprocher de celles qui lui ressemblent en évitant les autres. On ne choisit pas seulement un lieu de résidence, mais un environnement, un voisinage?

Eric Maurin : Cette obsession collective est liée à l'importance prise par l'école. Le marché du logement joue un rôle de filtre, de sorte que ne peuvent voisiner que des catégories sociales très proches les unes des autres, aussi bien sur le plan matériel que culturel. Si vous habitez un «bon» quartier, votre enfant est scolarisé dans une «bonne» école, il aura de bons résultats, ses camarades seront une ressource pour lui dans le futur. Qu'est-ce qui est si important dans le voisinage? Son effet d'entraînement vers une dynamique de réussite ou d'échec pratiquement inéluctable.

Télérama : C'est un fantasme ou une réalité ?

Eric Maurin : Aujourd'hui, c'est une réalité : le voisinage a des effets presque aussi importants sur les individus que la famille elle-même. Les enfants qui arrivent dans un collège voient leurs résultats scolaires s'aligner sur la tonalité générale de l'établissement. Si mes parents sont sans diplôme, j'ai 56 % de chances d'avoir déjà redoublé à 15 ans. Et si je grandis auprès d'enfants très en retard dans leur scolarité, j'ai infiniment plus de risques d'être en retard que si tout mon entourage est «à l'heure». Et ainsi de suite. On voit comment la ségrégation territoriale engendre des inégalités qui se greffent sur des inégalités familiales, elles-mêmes très importantes. On critique les Etats-Unis pour leur séparatisme social, mais, franchement ce n'est pas mieux chez nous.

Télérama : Vous suggérez qu'on ne devrait plus fonder les politiques sociales sur les quartiers. Pourquoi ?

Eric Maurin : Depuis vingt ans, par le biais des zones franches et des zones d'éducation prioritaires (ZEP), l'Etat aide en fait des quartiers précis. On a si bien multiplié ces fameuses ZEP qu'elles couvrent 20% du territoire. Un tel saupoudrage apporte peu aux élèves en réelle difficulté, il coûte cher et stigmatise parfois inutilement des quartiers – car les classes moyennes et favorisées désertent les zones où leurs enfants se retrouveraient dans un établissement scolaire classé en ZEP. On perd donc sur tous les tableaux. En Hollande, les aides publiques se portent sur telle ou telle école, en fonction non pas de la zone où elle se situe, mais du public qui la fréquente. Les enfants d'immigrés et de chômeurs reçoivent deux fois plus que les autres, pendant une période déterminée. Ensuite on évalue. Des politiques plus

ciblées nécessitent des évaluations sérieuses. Jusqu'à présent en France, on est très réfractaire à cette idée d'évaluation.

Télérama : Il faudrait en venir à ne plus aider des territoires, mais des individus? *Eric Maurin* : Des programmes américains ont expérimenté avec succès des systèmes de prestations massives et provisoires sur des enfants d'âge préscolaire, en aidant des familles et non des quartiers ou des écoles. Cela revient cher, bien sûr, mais les chercheurs ont pu calculer – les Américains adorent ce genre de calculs! – que chaque dollar investi permet d'en économiser huit dans le futur. En subventionnant les individus de façon beaucoup plus nette, à des moments-clés de la vie – avant l'entrée au primaire, au moment de l'entrée dans le monde du travail - , on éviterait les dégâts actuels.

Télérama : La précarisation, la fragilisation de beaucoup de salariés ou de familles est bien réelle. Qu'est-ce qui pourrait contribuer à apaiser cette «anxiété profonde» qui traverse l'ensemble de la société?

Eric Maurin : Les différences de revenus entre cadres et ouvriers, qui étaient de 1 à 4 en 1970, ne sont plus que de 1 à 2,5. Mais le fait marquant dans notre société est plutôt l'inégalité des statuts. Les écarts se creusent entre précaires et non précaires, entre public et privé, entre jeunes et plus âgés, entre diplômés et non diplômés, etc. Pour les formations, la France reste enfermée dans un système binaire: les grandes écoles ou rien, dirais-je pour caricaturer. Notre école demeure très égalitaire dans son principe, mais peu armée pour prendre en compte les inégalités sociales en amont. Toutes ces rigidités sociales entraînent une anxiété existentielle des familles, une impression que tout se joue dès la maternelle, que le destin vite tracé est irréversible. De fait dans une école qui classe les individus, dégage des élites et rejette les autres, l'échec scolaire entraîne le déclassement, tandis que la réussite vous place dans un processus d'élection, au sens presque religieux du terme. *Télérama* : On sait à quel point il est difficile de faire bouger l'école...

Eric Maurin : Certes, mais on peut trouver des pistes intéressantes. Je travaille en ce moment sur certains effets de Mai 68. Cette année-là – ce n'est un secret pour personne -, les diplômes ont été littéralement donnés. Beaucoup d'étudiants des classes moyennes, qui auraient probablement échoué, ont profité d'un déverrouillage inattendu du système. Si on étudie leurs trajectoires par la suite, on constate qu'ils ont été tirés vers le haut, massivement et que cette dynamique positive s'est étendue jusqu'à leurs enfants. Rendre l'école plus souple, la centrer sur la formation de tous et pas sur le seul repérage des meilleurs, impliquer davantage les aides sociales (pys, médecins scolaires...), c'est ce que pratiquent déjà d'autres pays. Le déverrouillage et l'apaisement sociaux passeront en France par l'école.

D'après *Télérama*, décembre 2004

Questionnaire:

1. Qu'est-ce que l'auteur rend visible?
2. Selon l'auteur, qu'est-ce que signifie le terme "la ghettoïsation"?
3. Comment est représentée l'échelle sociale en France?
4. Est-ce qu'on ne choisit pas seulement un lieu de résidence, mais un environnement, un voisinage?
5. Qu'est-ce qui est si important dans le voisinage?
6. Qu'est-ce qui pourrait contribuer à apaiser cette "anxiété profonde" qui traverse l'ensemble de la société?

Retenez les sigles:

CNRS - Groupe de recherche en économie et statistique

ZEP - des zones d'éducation prioritaires

4. *Comment combattre l'inégalité devant l'emploi*

Nom, prénom, couleur, quartier, lycée: la ségrégation des employeurs à l'égard des jeunes issus de l'immigration est quotidienne. Pourtant, il est quasi impossible de les faire sanctionner. Comment combattre l'inégalité devant l'emploi.

Peut-on mesurer les discriminations à l'emploi dont sont victimes les jeunes issus de l'immigration en France?

Patrick Simon : En partie. Plusieurs enquêtes récentes comportent des informations sur le pays de naissance des parents, ce qui permet d'identifier les descendants d'immigrés appelés le plus souvent «seconde génération». Partant, on peut mesurer les probabilités d'accès à l'emploi selon l'origine des parents, en croisant cette donnée avec le niveau de qualification et d'autres caractéristiques utilisées sur le marché du travail. Si l'écart entre les jeunes dont les parents sont nés à l'étranger et des autres est significatif, il s'explique en grande partie par une discrimination née à l'origine. Une étude du Centre d'études et de recherches sur les qualifications a évalué que l'écart de 16 % de probabilité d'accès à l'emploi entre des jeunes d'origine française et ceux d'origine maghrébine s'expliquait aux deux tiers par des différences de dotation (niveau de diplôme, profession des parents, stage...). Mais un tiers pouvait être expliqué par la discrimination liée aux origines. En revanche, les statistiques ne permettent pas de dire si une personne perçue comme «noire» est victime de discrimination. Car «Noir» n'est pas une catégorie enregistrée par la statistique en France. Le critère du pays de naissance des parents n'est pas équivalent à cette catégorie, car on peut être sûr être «noir» né de parents français, comme des Antillais ou des Réunionnais, par exemple. En outre plus le temps passera, moins le critère du pays de naissance des parents aura de lien avec l'origine, telle qu'elle est utilisée dans les discriminations, puisque l'actuelle deuxième génération est née sur le sol français. Ses propres enfants – c'est à craindre – seront eux-mêmes exposés aux discriminations. Jean-François Amadiou. L'inégalité observée pour l'accès à l'emploi ne permet pas de démontrer la discrimination sur le plan juridique. Car au regard de la loi, celle-ci doit être intentionnelle. Pour connaître les motivations des employeurs et prendre en compte les critères non retenus par les statistiques, l'Observatoire des discriminations que je dirige pratique le testing. Pour cela, nous recrutons des acteurs des différentes catégories victimes de discriminations: handicapé, noir, femme, maghrébin... Nous leur fabriquons des CV envoyés à des entreprises en même temps que d'autres identiques, mais de personnes de catégorie non discriminées. Nous observons quels sont les CV rejetés, quels candidats sont convoqués à un entretien, puis quels sont ceux qui sont retenus à l'issue de cet entretien. Le résultat montre clairement que le barrage de la sélection du CV est le plus important: le candidat handicapé a reçu quinze fois moins de réponses positives qu'un candidat de référence,

un homme d'origine marocaine cinq fois moins, un candidat de 50 ans près de quatre fois moins... En revanche, une fois passé le barrage de la sélection du CV, les discriminations liées à l'origine ou la couleur baissent considérablement. Ainsi, notre candidate maghrébine, par exemple, a été très convaincante pour les employeurs qui l'avaient invitée à un entretien en connaissant son origine.

P. S. Que les entreprises aient voulu ou pas avoir un comportement discriminatoire n'est pas l'essentiel. Ce qui est important, c'est que seule l'origine des candidats, c'est-à-dire un critère illégitime et illégal dans le recrutement, puisse expliquer une part significative des écarts d'accès à l'emploi.

J.-F. A. Supposons qu'une entreprise reçoive 500 CV de même niveau de qualification pour une offre de dix postes. Et que la moitié de ces CV aient été envoyés par des personnes d'origine étrangère. Pourra-t-on condamner l'entreprise si elle ne recrute pas au moins cinq de ces candidats? Non. Statistiquement, la discrimination est bien constatée. Mais l'employeur pourra avancer, et de bonne foi, que certains candidats n'ont pas montré des compétences, de comportement par exemple, adaptées au poste. Les écarts statistiques peuvent être utilisés sur le plan juridique, seulement s'ils sont massifs et constants dans une entreprise. Ainsi le Moulin rouge a été condamné parce que, bien qu'il reçoive régulièrement des candidats noirs, jamais il n'en recrutait pour son service en salle sans pouvoir expliquer les motifs de ce refus systématique.

D'après *Alternatives internationales*, mars-avril-mai 2006

P. S. Encore faut-il que les cas soient portés en nombre devant les tribunaux. Et que les magistrats prennent des décisions cohérentes avec les faits constatés. Or récemment, des employés de Renault ont poursuivi l'entreprise devant les prud'hommes pour les avoir discriminés dans leur évolution de carrière en raison de leurs origines. Après expertise, le tribunal a conclu que leur progression de carrière était moins bonne que leurs collègues de même qualification et expérience. Mais il a refusé de condamner Renault parce qu'aucun document ne prouvait une discrimination explicitement organisée dans l'entreprise!

J.-R. A. Les tribunaux devraient exiger que les entreprises justifient clairement leurs décisions de refus d'embauche. Ce qui n'est possible que si les procédures de recrutement sont plus transparentes et encadrées par des critères les plus objectifs qui soient. Même s'il restera toujours une part subjective, des recruteurs pendant l'entretien. *Faut-il créer de nouvelles catégories statistiques pour mesurer combien de personnes discriminées en raison de la couleur de leur peau?*

J.-F. A. Cela pose des difficultés considérables. Ces catégories favoriseraient la mise en place de la discrimination positive à laquelle je suis opposé. Pour corriger après coup de graves injustices sociales, elle favorise l'éclatement de la société en

minorités potentiellement rivales devant l'emploi. Mais même si l'on reste sur le seul terrain de la mesure de la discrimination, et non de politiques correctives, quel critère choisir? La couleur de peau est une notion très vague, celle d'ethnie tout autant. A quelle ethnie appartient un habitant de Paris dont le père est né à Brest et la mère à Bastia? Les aires géographiques d'origine (Afrique, Maghreb...) sont plus cernées. Mais qui classe? Chaque individu est-il rangé dans une catégorie par les recenseurs? Ou choisit-il sa catégorie comme cela se fait en Grande-Bretagne? Même dans cette seconde hypothèse, la personne se voit contrainte d'affirmer une origine lointaine avec laquelle elle n'a peut-être aucun attachement particulier. Cette catégorisation, en outre, est porteuse de dérives. Un questionnaire a circulé récemment dans les grandes entreprises françaises afin d'évaluer la diversité de leur personnel. Il leur demandait quel était en leur sein le pourcentage de femmes, des handicapés, de personnes appartenant aux «minorités visibles»... et même aux minorités sexuelles ! Ici encore, qui classe: l'employé ou l'employeur? Le critère le plus utilisable, selon moi, est celui du nom et du prénom. À condition qu'ils soient croisés avec d'autres, tels que le lieu de naissance des parents, car certains patronymes ont des origines multiples.

P. S. Demander à quelqu'un de se ranger dans une catégorie, sans même parler de l'y ranger d'autorité, peut être une violence psychologique. Mais la discrimination est une violence plus forte encore. Pour la combattre, il faut retourner les stéréotypes contre ceux qui les utilisent. Il serait nécessaire de faire des milliers de *testings* pour prouver à une seule entreprise qu'elle pratique régulièrement la discrimination alors que, souvent de bonne foi, elle est persuadée du contraire. Seule la statistique le permet.

Il faut donc tester avec prudence de nouveaux critères utiles pour ce faire. C'est pourquoi l'Ined effectue une enquête expérimentale dans laquelle nous demandons à des salariés d'entreprises participant au projet de se ranger eux-mêmes dans une ou plusieurs des catégories que nous leur proposons. D'abord leur généalogie en remontant jusqu'aux grands-parents. Puis leurs origines en proposant des catégories régionales (Europe, Afrique, Maghreb, Asie...) ou nationales (Algérie, Portugal, Sénégal...). Enfin nous leur demandons s'ils se considèrent comme blanc/noir/arabe/asiatique. Des réponses multiples sont possibles à chaque question. Enfin ils doivent indiquer la ou les catégorie(s) dans lesquelles ils pensent être classés par les autres. Nous avons sélectionné celles correspondant aux stéréotypes utilisés en France. «Blanc» ou «Noir» sont en réalité des catégories socialement construites qui utilisent la couleur notamment, mais ne s'y réduisent pas. D'ailleurs quelle serait la couleur des «Arabes»?

J.-F. A. Le risque, en faisant entrer ces catégories dans le domaine statistique, c'est de renforcer leur présence dans la société. Chacun serait alors enfermé dans «sa» catégorie. Ou s'y enfermerait. Ce risque communautariste existe comme le montre la

création du Conseil représentatif des associations noires de France (Cran). A cet égard, le discours sur la diversité est en partie pervers. Sous couvert de mieux représenter les différences, il fige des catégories alors que l'identité d'un individu est multiple et évolutive.

P. S. A l'inverse, si les stéréotypes sont utilisés dans les statistiques, ils peuvent se banaliser : «Je suis noir, et alors?» Le marquage par les origines n'existe-t-il pas aujourd'hui? Les catégories statistiques ne font pourtant pas référence à ces critères actifs dans les discriminations. Ne pas les prendre en compte n'a donc pas empêché le développement des perceptions sociales et des pratiques discriminatoires. Par ailleurs, la constitution de fichiers statistiques utilisant ces catégories rendra les pratiques des entreprises plus transparentes. L'opacité leur permet d'utiliser aujourd'hui des codes convenus pour classer clandestinement les individus qu'elles veulent sélectionner. Si les fichiers sont rendus publics, les tribunaux, les associations, l'inspection du travail, les chercheurs ou les agences de lutte contre la discrimination seront en mesure de demander aux entreprises de justifier leurs choix. De même, ces entreprises pourront mieux analyser les conséquences de leur gestion des ressources humaines et de leur organisation du travail.

Comment lutter contre les préjugés racistes des employeurs?

P. S. S'attaquer aux représentations mentales est un combat indispensable, mais de très longue haleine. À court terme, c'est contre les effets concrets des préjugés que la politique antidiscrimination doit lutter, alors que l'exaspération des jeunes issus de l'immigration notamment est patente en la matière.

J.-F. A. L'attitude des entreprises est très variable dans ce domaine. Certaines, y compris chez les professionnels du recrutement, nient contre toute évidence qu'il y ait la moindre discrimination dans leurs pratiques ! D'autres l'admettent, mais ne sont pas prêtes à instituer des méthodes de recrutement, comme le CV anonyme, parce qu'elles veulent garder une «marge de manœuvre», de discrimination ponctuelle en fait, dans leur recrutement. D'autres veulent pratiquer la discrimination positive, en faveur des quartiers sensibles, par exemple. Et du coup, elles refusent le CV anonyme qui les en empêcherait. Or celui-ci est l'une des méthodes les plus efficaces contre la discrimination qui s'exerce essentiellement au moment de la sélection des CV. Le recrutement par simulation par exemple est également utile. Il a été inventé au sein de l'ANPE. À l'origine, il visait à fournir des candidats à des entreprises qui ne trouvaient pas de diplômés correspondant à leur besoin. Selon cette méthode, les candidats participent à des exercices élaborés avec les responsables et les salariés de l'entreprise. Ces tests reproduisent les gestes et attitudes requis par le poste à pourvoir. De leur côté, les entreprises s'engagent à recevoir tous les candidats qui réussissent ces exercices. C'est une façon d'éviter la sélection du CV en fonction du diplôme, du quartier de résidence, mais aussi bien sûr de l'origine ou de la couleur.

P. S. Le CV anonyme est utile, mais il a des limites. Seul l'état civil du candidat est masqué. Or d'autres éléments restent visibles qui permettent au recruteur de repérer les établissements scolaires, plus ou moins «réputés», fréquentés par le candidat. Et partant, les quartiers qu'il a habités. L'enjeu aujourd'hui, c'est de construire les conditions d'une égalité effective, et rien ne se passera sans les statistiques, comme le montre l'action pour l'égalité entre hommes et femmes.

J.-F. A. Le CV anonyme n'évite hélas pas d'autres critères de sélection souvent arbitraires utilisés, consciemment ou pas, par les recruteurs au cours des entretiens. Ces critères, tels que la façon de s'habiller, de parler... sont liés à des milieux sociaux. Lorsqu'un jeune diplômé ne vient pas de ces milieux, il ne maîtrise pas ces codes. Et malheureusement, l'université française ne prépare pas ces étudiants à affronter ces entretiens. Une préparation qui assurerait pourtant une meilleure égalité des chances pour les jeunes issus de l'immigration et appartenant à des couches sociales défavorisées.

D'après *Alternatives internationales*, N° 47, mars-avril-mai 2006

Questionnaire:

1. Peut-on mesurer les discriminations à l'emploi?
2. Qu'est-ce qui peut expliquer une part significative des écarts d'accès à l'emploi?
3. Faut-il créer de nouvelles catégories statistiques pour mesurer le nombre de personnes discriminées en raison de la couleur de leur peau?
4. Comment lutter contre les préjugés racistes des employeurs?

II. La pauvreté

1. Un million d'enfants pauvres en France

Avec 8 % d'enfants pauvres, la France se situe dans la moyenne européenne. Pourtant, la surreprésentation des enfants parmi «les pauvres» a de quoi inquiéter. Une étude publiée par le Cerc revient sur les facteurs de la pauvreté.

Vous avez dit «seuil de pauvreté»?

- L'Insee définit le seuil de pauvreté comme «la moitié du niveau de vie médian», soit, en 2003, 650 euros par mois pour une personne seule. Le niveau de vie d'un ménage est défini comme son revenu disponible après impôts et prestations sociales divisé par sa taille selon certaines règles (le premier adulte compte 1, le second et les enfants de plus de 14 ans comptent 0,5 et Les enfants de moins de 14 ans comptent 0,3). Le seuil passe donc à 1 170 euros pour un couple avec un jeune enfant, à 1 365 euros avec deux jeunes enfants et à 1 495 euros lorsqu'un des deux enfants a plus de 14 ans.

- En Europe, le seuil de pauvreté correspond à 60 % du niveau médian, soit, en 2003, 800 euros par mois pour une personne seule.

Ils vivent plus souvent dans des logements surpeuplés, sont en moins bonne santé et sont plus exposés aux risques d'obésité et de surpoids que les enfants issus de familles qui ne sont pas pauvres. Ils sont moins socialisés et profitent moins des activités parascolaires. Ils sont souvent en échec scolaire. Enfin, ils sont orientés plus tôt que leurs camarades dans un système scolaire qu'ils quittent plus vite et souvent sans diplôme.

Ce sont «*Les enfants pauvres en France*», pour reprendre le titre d'une étude retentissante publiée par le Cerc en février dernier. Comme le souligne son rapporteur principal, Michel Dollé, «*ce qui est insupportable, c'est bien sûr la situation en elle-même. Une situation de profonde injustice qui touche des enfants qui sont totalement dépendants de leur famille et de la société. Mais, elle est d'autant plus urgente que la pauvreté vécue dans l'enfance hypothèque le plus souvent leur avenir. Même si, heureusement, tous les enfants pauvres ne sont pas condamnés à le rester quand ils grandiront*». Les données révélées par le Cerc ont effectivement de quoi choquer les plus ardents défenseurs de la République. C'est un fait: l'ascenseur social ne fonctionne pas pour tous. En France, entre un et deux millions d'enfants vivent aujourd'hui au-dessous du seuil de pauvreté, victimes directes des inégalités sociales et de leurs effets sur l'épanouissement de l'enfant et son intégration. Car, plus on est pauvre jeune, plus les conséquences de cette pauvreté risquent de se cumuler au fil des années pour limiter les chances d'une intégration sociale réussie

LE CYCLE «PAUVRETÉ, CHÔMAGE, ENFANTS, PAUVRETÉ»

«La pauvreté des enfants résulte d'abord de la situation de précarité professionnelle de leurs parents, souvent peu qualifiés et qui connaissent fréquemment le chômage, explique Michel Dollé. À la difficulté de retrouver un emploi s'ajoute celle de faire garder ses enfants quand on veut reprendre une activité professionnelle.

Ainsi, la politique familiale et le système des transferts sociaux (prestations familiales, majoration des allocations logement, réductions fiscales, etc.) ne permettent pas à une famille de quitter la pauvreté quand arrive un nouvel enfant. Les frais liés à sa présence dans le foyer, autant que l'impossibilité de retourner travailler pour les parents, maintiennent la famille dans une situation de précarité. *«Certes, remarque Michel Dollé, les aides accordées évitent que la famille n'aggrave sa situation, mais elles sont malheureusement insuffisantes pour lui permettre de sortir de la pauvreté s'ils ne peuvent trouver un emploi suffisant».*

Pour remédier à cette situation, il faudrait donc *«commencer par permettre aux parents en difficulté de retravailler en les aidant à mieux concilier vie familiale et vie professionnelle»*, poursuit le rapporteur. Une solution qui a fait ses preuves dans les pays Scandinaves, notamment au Danemark. Si le taux de pauvreté des enfants y est le plus bas en Europe, c'est en effet que les politiques familiales et d'aide au retour à l'emploi prennent en compte la présence d'enfant (à la différence par exemple de notre actuel revenu minimum d'activité, le RMA) et qu'elles ont parallèlement développé une offre de garde locale suffisante pour accueillir la quasi-totalité des enfants durant leurs premières années de vie. *«Or, chez nous, il est encore des crèches qui n'acceptent que les enfants dont les parents travaillent»*

D'après *Valeurs mutualistes* n°231 mai 2004
Lutter contre l'échec scolaire: une priorité

Ceci dit, réduire la pauvreté des parents ne saurait suffire à combattre les conséquences de la pauvreté sur le développement des enfants. Une intervention très précoce, concertée et continue, dans les domaines de la santé, de la socialisation et de l'éducation, constitue la condition nécessaire pour enrayer cette reproduction des inégalités. *«Or, reprend le rapporteur, il n'est pas certain que la société se sort dotée des moyens suffisants pour faire de la réduction de la pauvreté un objectif prioritaire. Quand l'Education nationale affiche un objectif de 80 % de jeunes au niveau du bac, on peut se demander si l'échec scolaire est bien sa priorité. Que fait-elle en effet des 20 % restants ? Et que peuvent faire au juste les enseignants de ces élèves de CP, de 6^e ou de 3^e dont les retards, souvent repérables dès la maternelle, se cumulent jusqu'à ne plus pouvoir être résorbés ?»*

Pour lutter contre cet échec scolaire – qui accable huit fois plus d'enfants pauvres que d'enfants de familles qui vivent au-dessus du seuil de pauvreté -, le

rapport préconise d'apporter un «*soutien précoce et intensif dès le CP aux élèves repérés, pour ne relâcher l'effort qu'une fois que ces enfants auront rejoint le peloton*». Par ailleurs, une plus grande complémentarité dans l'intervention sociale auprès de ces publics est recommandée ainsi qu'une ouverture de l'école aux parents. Pour faire de ces parents (qui le plus souvent ont connu eux-mêmes l'échec scolaire) des partenaires, il faudrait peut-être envisager de leur ouvrir les portes de l'école, y compris pour les former, dit en substance le rapport. Autant de préconisations que la Conférence nationale de lutte contre l'exclusion (CNLE) prévue en juin 2004 et la réunion annoncée en octobre d'un Comité interministériel de lutte contre l'exclusion (Cile) reprendront peut-être à leur compte..

Propos recueillis par *Laurence Seugé-Bemabeu*

Cerc : Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale. Il est nommé par le Premier ministre pour quatre ans. Composé de personnalités et assisté par une équipe de rapporteurs, il est indépendant dans ses conclusions et définit seul ses objets d'études.

Ce constat recoupe celui du programme mondial «Education pour tous» coordonné par l'Unesco. Dans son rapport 2003, ce dernier préconise d'associer systématiquement la formation des adultes aux programmes de scolarisation. Car les enfants ont plus de chance de terminer leur cycle primaire lorsque leurs parents sont alphabétisés et capables de gérer les tâches de la vie courante.

Repères 8 % des enfants (1 million) sont pauvres selon les critères nationaux, 16 % (2 millions) selon les critères européens 1,4 million d'enfants vivent dans les familles les «plus pauvres en conditions de vie» où sont cumulés plusieurs manques (taille, salubrité et confort du logement difficultés financières, sécurité du cadre de vie, relations avec le voisinage, possibilité de recevoir des amis, etc.).

À 17 ans, 4 % des jeunes ont arrêté leurs études. Ils sont 20 % parmi les enfants pauvres et 1 % pour les enfants des familles les plus favorisées. 45 % des enfants pauvres sont en retard en 6 pour une moyenne générale de 25 % et de 12 % chez les enfants les plus favorisés. Même constat mais aggravé, à l'entrée en 3 : alors qu'un tiers des enfants sont en retard en moyenne, 56 % des enfants pauvres le sont contre 14 % des plus favorisés.

- 48 % des enfants pauvres sont orientés vers des filières techniques ou professionnelles courtes (apprentissage, CAP, BEP) contre 10 % des enfants issus de familles favorisées.

D'après *Télérama* n°231 mai 2004

Questionnaire:

1. Comment l'Insee définit le seuil de pauvreté en 2003?
2. À combien de pourcents correspond le seuil de pauvreté en Europe en 2003?
3. Quelles sont les conditions de la vie des enfants pauvres?
4. Est-ce qu' une situation de profonde injustice touche des enfants qui sont totalement dépendants de leur famille et de la société?

Retenez les sigles:

Cerc - Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale;

Cile - Comité interministériel de lutte contre l'exclusion;

CNLE - Conférence nationale de lutte contre l'exclusion;

RMA - revenu minimum d'activité

2. *Des miettes pour les pauvres*

Après le fiasco du contrat première embauche (CPE), le gouvernement tente en ce mois de mai de reprendre la main sur le terrain du social en rouvrant le dossier de la lutte contre la pauvreté. Le 12, le Premier ministre réunira le Comité interministériel de lutte contre l'exclusion et présentera des indicateurs et des objectifs de lutte contre la pauvreté. Entre-temps, il recevra un rapport de Xavier Emmanuelli, le président du Haut comité du logement des personnes défavorisées. Il a déjà annoncé qu'il souhaitait *«qu'on s'oriente vers un hébergement durable, première étape de l'accès à un logement pérenne»*.

Le problème est loin d'être nouveau, mais la pauvreté continue de s'accroître en France. Depuis 2002, le nombre de titulaires du RMI a augmenté de 140 000 personnes, de 1,06 à 1,2 million. Au total, 3,5 millions de ménages vivent de minima sociaux, ce qui représente 6 millions de personnes. Les dernières données disponibles de l'Insee sur la pauvreté monétaire indiquent que le taux de pauvreté était remonté en 2003, passant de 5,9 % à 6,3 % de la population en un an.

Une autre enquête de l'Insee, non publiée et réalisée dans le cadre du dernier rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion, montre que le manque de moyens touche des couches très larges de la population. Pas moins de 14 % des ménages estiment que leur situation financière est difficile et qu'ils doivent avoir recours à l'endettement. 8 % n'ont pas les moyens de se payer des vêtements neufs, 9,7 % de maintenir leur logement à la bonne température et 28,6 % partir une semaine en vacances une fois par an.

Le gouvernement va-t-il enfin prendre des mesures fortes pour venir à bout de ce mal ? On peut en douter. Dans le domaine du logement, la réponse apportée par la loi dite d'engagement national pour le logement demeure au-dessous des besoins. À noter au passage que l'an dernier, les expulsions ont augmenté de 16 %. En matière de grande pauvreté, Catherine Vautrin, la ministre de la Cohésion sociale, a dévoilé quelques mesures lors de la deuxième Conférence nationale de prévention et de lutte contre l'exclusion, qui s'est tenue à la mi-avril. Le plan triennal pour améliorer l'hébergement des sans domicile fixe mobilisera seulement 50 millions d'euros sur trois ans, notamment pour ouvrir à terme 5 000 places d'hébergement d'urgence tout au long de l'année, dont 500 en 2006. Un aménagement des minima sociaux pourrait être engagé sur la base d'une proposition de loi en cours d'élaboration par la sénatrice UMP Valérie Létard, auteur d'un rapport sur le sujet. *«La réponse "humanitaire" échelonnée qu'apporte l'État, pourtant garant du droit au logement, s'inscrit encore dans le maintien en situation de précarité de cette population des plus fragiles, qui reste contrainte de rechercher presque quotidiennement un lieu pour dormir sans accès à un habitat durable»*, a réagi la Ligue des droits de l'homme. Du point de vue

politique, la contradiction demeure entre des moyens aussi maigres et un programme de 3,5 milliards d'allégements d'impôts pour les familles aisées prévus pour l'an prochain.

www.ladocumentationfrancaise.fr

La pauvreté est au centre de Marseille. Dans son cœur même. De part et d'autre de la Canebière, dans les quartiers de Noailles et de Belsunce. La ville est une des rares en France à n'avoir pas chassé la misère à la périphérie. Près de 50 000 Marseillais (soit 1 habitant sur 18) vivraient en situation précaire, selon une étude sur le logement, réalisée en 2004 par la Fondation Abbé-Pierre. Les programmes de réhabilitation, lancés par la mairie et l'État (*via* le projet de quartier d'affaires Euroméditerranée), changeront certainement la donne, mais pas avant quelques années.

L'opposition socialiste dénonce régulièrement les modalités de la rénovation, mais elle a depuis longtemps renoncé à en discuter le bien-fondé. En attendant, le centre de Marseille vit avec ses 14 % de chômeurs, ses marchands de sommeil de la rue Thubaneau et ses cohortes de sans-papiers et de RMistes, plus ou moins actifs sur le marché du travail au noir. Le tout sans émeute ni explosion sociale. La misère...

Alain Guiz (35 ans)

Demandeur d'asile : 300 € par mois après deux ans d'attente.

Alain Guiz est un oiseau rare. Ce Guinéen de 35 ans fait partie des 5 à 7 % de demandeurs d'asile à qui l'Ofpra a accordé le statut de réfugié politique. Un privilégié, en quelque sorte... Arrivé en France en septembre 2000, il a obtenu un titre de séjour à l'issue d'un long suspense administratif. Rejet en première instance, rejet en commission de recours... Membre du Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), Alain avait été emprisonné à trois reprises dans son pays. Insuffisant, aux yeux de l'Ofpra.

Paradoxalement, c'est le régime contre lequel il se bat depuis des années qui a fait pencher la balance en sa faveur, pour la demande de la dernière chance. «*J'ai pu prouver que la police guinéenne tentait de faire avouer à des opposants arrêtés que je finançais la contestation depuis la France, raconte-t-il avec un sourire navré. Moi, financer un mouvement politique!*» Depuis quatre ans, Alain est sans logement et quasiment sans ressources. Il dort chez des amis. «*Les places en Cada (centre d'accueil des demandeurs d'asile) sont réservées prioritairement aux familles, j'ai vite laissé tomber...*» Ingénieur, il aurait sans doute pu trouver un poste en France, mais les demandeurs d'asile n'ont pas le droit de travailler (contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays comme le Royaume-Uni). En contrepartie, on leur accorde une allocation d'insertion proche de 300 € mensuels pour douze mois, non renouvelable.

Et, comme tant d'autres, Alain n'a été reçu pour la première fois à l'Ofpra qu'au bout de... deux ans ! Un délai effarant qui place les demandeurs d'asile (50000 par an) devant un dilemme : le RMI (accordé sous conditions aux étrangers) ou le travail au noir. *«Depuis le temps que cela dure, analyse Jean-Pierre Cavalier, membre de l'antenne marseillaise de la Cimade, nous ne croyons plus du tout à une quelconque carence administrative. Ce système est pensé, entretenu même, et surtout il génère à longueur d'année une main-d'œuvre illégale qui n'a le droit que de se taire. Si vous voulez les trouver, il suffit d'aller faire un tour sur les chantiers de BTP ou chez les fruiticulteurs de la plaine de la Crau. Tout le monde sait d'ailleurs que de nombreux demandeurs d'asile perdent leur job dès qu'ils obtiennent leurs papiers! Pourquoi? Parce qu'ils deviennent moins corvéables, tout simplement».* *«Et attention, ajoute Alain. Pour le moment, j'ai seulement un titre de séjour provisoire. Il faut attendre encore six mois pour obtenir la carte définitive, qui me donnera le droit de travailler. Or, sans travail, pas de logement. Pour le moment, je suis coincé. Quand j'aurai des fiches de paye, ce sera à peine plus facile. Répondez à une annonce immobilière avec l'accent africain, vous verrez ; à tous les coups, c'est déjà loué...»*

Serait-elle plus supportable au soleil ? *« C'est possible, sourit Jean-Paul Belmondo, responsable de l'antenne locale de Médecins sans frontières. Les clichés sont parfois fondés. Il y a aussi, plus prosaïquement, les minima sociaux et les aides au logement, qui garantissent la survie matérielle.»*

Pauvreté institutionnalisée

Quelque 80 associations sur Marseille s'efforcent de venir en aide aux plus démunis. Un chiffre élevé, qui montre à quel point la pauvreté s'est institutionnalisée. Elle a désormais ses filières, dûment identifiées, dont il est difficile, pour ne pas dire impossible, de s'extraire. Constat troublant : le salariat est devenu l'une d'entre elles. Un exemple : les employés des magasins Carrefour, interrogés par *Marianne*, ont vu leurs revenus nets baisser ces dernières années, jusqu'à se rapprocher dangereusement du niveau des aides accordées aux RMistes.

Un examen de la situation des sans-papiers confirme également ce que répète depuis des années une association aussi pondérée que la Cimade : l'administration française fabrique à la chaîne des travailleurs clandestins. D'un côté, les délais interminables – deux ou trois ans! – d'examen des dossiers de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) ; de l'autre, l'interdiction de travailler opposée depuis 1991 aux demandeurs d'asile. L'effet de ciseau est terrible. Comment vivre avec le RMI (accordé aux étrangers) dans une grande ville française? L'administration aurait au moins le mérite de la cohérence si elle expulsait sans ménagement tous les déboutés du droit d'asile, c'est-à-dire 93% des postulants ! Mais, derrière les discours fermes, la pratique est molle, pour le plus grand profit

d'employeurs peu scrupuleux. Que dire enfin de la nébuleuse des stages et de la formation professionnelle ?

Largement assumée par des organismes proches des grandes centrales syndicales, elle maintient des milliers de jeunes entre deux eaux. L'existence de toutes ces formations conduit les employeurs à revoir à la hausse le niveau de qualification à l'embauche. Mais la qualité médiocre des enseignements dispensés interdit de payer les débutants comme il le faudrait. Résultat, les sans-diplômes passent deux, trois, voire quatre années à enchaîner les stages. Ils sont alors supposés vivre tant bien que mal avec 500 € d'indemnités par mois. Difficile d'imaginer qu'ils ne cèdent pas massivement aux propositions de travail au noir. Comment le leur reprocher ? La tradition d'économie souterraine est, certes, particulièrement bien ancrée à Marseille, mais il faudrait être naïf pour penser que les autres métropoles sont plus vertueuses sur ce point. Les grandes filières de la pauvreté sont nationales, et elles tournent aujourd'hui à plein régime.

Patrick l'avoue, il n'est pas adapté aux standards de rendement en vigueur dans les entreprises. Il y a quinze ou vingt ans, quand la chasse aux moins productifs n'était pas encore un sport national, il aurait sans doute réussi à trouver une place. Il a finalement rejoint la cohorte des précaires qui pourraient travailler, mais que personne ne semble désormais prêt à rémunérer. Et qui finissent par dépendre des aides publiques. Pourtant, Patrick est tout sauf inactif. Quarante-cinq ans, diplômé des Beaux-Arts, il pratique le soutien scolaire plusieurs jours par semaine à la mission catholique italienne, une association caritative. «Par définition, on ne vit pas du bénévolat! Il faudrait que je trouve un poste identique rémunéré, mais je ne sais pas si j'en suis encore capable. Il y a longtemps que je me suis mis en retrait de la vie. Mon expérience professionnelle, c'est deux contrats emploi solidarité, l'un dans une librairie associative, l'autre au nettoyage des espaces verts.»

Financièrement, Patrick s'en sort grâce au RMI (364 Q et à l'aide au logement. Son budget mensuel est de 600 €» dont 310€ de loyer pour un studio dans le Panier. «*Le propriétaire est quelqu'un de bien. Il n'a pas augmenté mon loyer depuis dix ans.*» La survie quotidienne est donc assurée. «*J'ai un toit et de quoi manger, mais il y a autre chose dans l'existence. Je dois faire attention à tout. Si je m'offre une place de cinéma, je sais qu'il faudra sauter un repas. C'est le prix à payer. Il me manque 50 € tous les mois pour être un peu tranquille.*» Le dernier voyage de Patrick remonte à 1988. Marseille est devenu son seul décor. «*Parfois, j'ai l'impression que je vais avoir l'énergie pour sortir de ce système, mais pour le moment je n'y suis pas arrivé. Et puis est-ce que j'ai vraiment envie d'affronter autant d'obstacles pour un Smic ? Je viens d'un milieu ouvrier, et je sais ce que je ne veux pas faire. On nous demande du rendement, mais où est te reconnaissance du travail fourni ?*»

Franck (40 ans)...

Vendeur à Carrefour pour 1000 € par mois après quinze ans d'ancienneté.

Encore un effort sur les salaires, et les entreprises françaises seront bientôt parmi les plus productives du monde! Mais, quand ce jour viendra, il n'y aura peut-être plus de consommateurs pour acheter leurs produits... *Christelle Pizzella, 32 ans*, travaille depuis treize ans au Carrefour du Merlan, dans le nord de Marseille. Elle a enchaîné les CDD jusqu'en 1997, avant de décrocher un contrat à durée indéterminée. Son ancienneté n'a, évidemment, pas été prise en compte. Aujourd'hui, elle gagne 950 € net par mois. A peine plus que le Smic. *«Je m'en sors, dit-elle. J'ai réussi à acheter un petit appartement avec des échéances raisonnables, 350 € par mois, ça me laisse de quoi vivre. Ce que je trouve inquiétant, c'est que je gagne moins qu'il y a quelques années. On en a parlé entre nous, certains ont regardé leur déclaration de revenus. Ça baisse! Et je ne parle pas de pouvoir d'achat, mais bien de salaire! On a fait vingt-deux jours de grève pour 1,50 € de plus sur les tickets déjeuners, et je peux vous dire que ce n'était pas un conflit symbolique. Il faut comprendre que certains ont vraiment besoin de cet euro et demi pour vivre!»* Délégué CGT du magasin de Port-de-Bouc, *Franck Gaulin* gagne, quant à lui, 1000 € net par mois après quinze ans. A 40 ans, il est retourné vivre chez ses parents. *«Je suis conseiller de vente. Vendeur, en clair. Ça va, je suis célibataire, mais certaines de mes collègues à temps partiel élèvent seules leurs enfants avec 700 € par mois. Elles sont obligées de demander de l'aide en secret à des associations à partir du 20 du mois, sinon c'est pain et chocolat à midi pour les petits. Le slogan de Carrefour, c'était "Le quart d'heure d'avance sociale". Ça a été vrai, on était mieux payés que dans les autres enseignes de la grande distribution. D'ailleurs, les syndicats avaient du mal à bouger les gens. Aujourd'hui, il faut plutôt les freiner!»* Carrefour, machine à fabriquer des pauvres? La question n'est pas purement rhétorique. Pour 800 € mensuels, un salarié à temps partiel aux horaires fluctuants ne peut pas s'en sortir sans voiture. Le coût minimal d'une automobile est de 250 € par mois. En quittant Carrefour et en vendant sa voiture, le même peut prétendre au RMI et à l'aide au logement, qui lui rapporteront 600 €. Cherchez l'erreur! *«Parfois, c'est vrai, on se demande pourquoi on bosse»*, soupirent en chœur *Christelle* et *Franck*.

Depuis peu, le groupe recrute dans les quartiers défavorisés. Démarche d'intégration, entreprise citoyenne? *«Tu parles! rigole le délégué CGT. Ils se disent seulement que des gens sans formation claqueront moins facilement la porte »*

Nicolas (21 ans), Arbia (19 ans), Didi (24 ans)...

Stagiaires pour 500 à 600 € par mois.

Nicolas est trop jeune pour avoir droit au RMI et à la carte de transport gratuit délivrée par le conseil général. En attendant, comme il est complètement fauché, il

peut toujours se rendre à la mission locale (une structure d'insertion) et remplir un dossier pour obtenir un ticket de métro. Inutile de préciser qu'il lui arrive de sauter le portique. Un jour, des vigiles l'ont coursé jusque dans la rue. Des policiers s'en sont mêlés. Ils sont rattrapé. Nicolas a reçu deux ou trois claques au passage, jusqu'à ce que les agents comprennent, non sans embarras, que le jeune homme avait commis un délit tout de même mineur. Résultat, 100 € d'amende! Nicolas est en formation d'électricien, il gagne 600 € par mois et paye 300 € de loyer au foyer qui l'héberge, rue Palestro, derrière la gare Saint-Charles. Sa copine, Arbia, 19 ans, conserve dans une boîte toutes les lettres de rappel de la SNCF. *«Avant, je fraudais pour aller voir ma famille à Cannes. J'ai plein d'amendes en retard, peut-être 50 à 700 € chacune, parce que je n'ai pas pu payer tout de suite.»* Total, 35 000 € d'amendes, soit trois ans de Smic! Arbia ouvre des yeux catastrophés en réalisant l'ampleur de la note. Elle aussi est en formation. Elle s'apprête à commencer un nouveau stage de décoration d'intérieur. Elle aussi à besoin de se déplacer. *«L'année dernière, raconte Nicolas, j'ai travaillé à Aubagne. Je finissais à 3 heures du matin. Je me tapais les 14 km de nuit en stop, ou je dormais en attendant le premier bus. Cette année, j'ai acheté une voiture.»* Didi, 24 ans, opine du chef. *«Nicolas a raison. Pour bosser, il en faut une.»* Lui aussi est en stage, pour un CAP BTP, mais il ne se fait guère d'illusions. *«C'est dur de se loger, dur de trouver un travail, et tu n'as pas encore démarré que tu dois déjà plein d'argent.»* *«Un HLM à Marseille, confirme Maria Rat, directrice du foyer, c'est trois ans d'attente. Résultat, les jeunes restent ici parfois des années».*

«Nous, on ne se plaint pas, on a des copains qui dorment dans la rue», nuance Didi. Les deux garçons sont plutôt sceptiques sur l'utilité de toutes ces formations. L'expérience leur a montré que le métier s'apprenait mieux sur le terrain. Malheureusement, les employeurs demandent de plus en plus de diplômes. «Le salaire, par contre, c'est toujours le Smic», ironise Nicolas. La méfiance dont ils font l'objet leur pèse presque autant que le manque d'argent. A force de se faire contrôler, Nicolas connaît de vue presque tous les agents en civil de la gare Saint-Charles, passage obligé vers le centre-ville. «Maintenant, je les salue en passant.» Les dames âgées serrent leur sac contre elles quand elles croisent Didi. Quant à Arbia, elle a décroché le gros lot : elle a été interpellée à la gare par des policiers et six ou sept militaires appelés en renfort, mitraillettes en bandoulière. «Devant tout le monde... La honte! Ils m'ont emmenée, ils ont fouillé mon sac. Rien, évidemment. Ils m'ont dit qu'ils s'étaient trompés, ils cherchaient quelqu'un d'autre».

Haute-Vienne

Ce département n'est ni privilégié ni dévasté. Nous avons suivi ceux qui travaillent au plus près de la pauvreté à Limoges et dans ses environs. Entre ville et campagne, enquête sur les différentes facettes d'un fléau.

Ceux-là ne tiennent pas le haut de l'affiche. Ils sont volatils, difficilement quantifiables, jamais nommés: ce sont des pauvres «mobiles». Derrière eux, leur passé. Lourd. Devant eux, leur avenir. Incertain. Marie-Christine Fonmarty, responsable d'une antenne du Secours catholique dans un village de moins de 2 000 habitants, à une trentaine kilomètres de Limoges, raconte ces «nouvelles migrations» qui composent une partie non négligeable de son activité. Ainsi cette jeune femme qui s'était installée discrètement dans un appartement. Malgré la petite taille du village, elle ne fut repérée qu'au bout de plusieurs semaines. «Elle n'avait plus rien. Elle vivait sans aucun meuble, elle n'avait strictement aucun objet dans son appartement, aucune attache dans la région, mais elle m'a expliqué que c'était là qu'elle avait trouvé le loyer le moins cher...» Elle venait de Charente. Nul ne sait comment le loyer était réglé, sans doute d'avance... Et puis, un jour, elle est repartie, comme elle était arrivée, sans laisser d'adresse. Parfois, ce sont des familles entières qui viennent se poser. Elles restent six mois, un an, parfois deux. «*On comprend que tous fuient un passé, jusqu'au jour où ce passé les rattrape*», explique Marie-Christine Fonmarty. Un passé de dettes, sans doute. Elle ne le sait pas - «*Je ne pose jamais de questions sur "avant"*»-, mais elle sait que, tous les deux ans, elle peut jeter une bonne partie de ses dossiers, devenus caducs pour cause de départ. Ces personnes seules, ces couples avec ou sans enfants tentent de se reconstruire une vie «au vert».

Dans la dèche en ville et au vert

«*Les gens croient qu'à la campagne la vie sera plus facile, qu'ils se débrouilleront mieux avec leur RMI, ce qui s'avère le plus souvent inexact*, explique encore Marie-Christine Fonmarty. *Ici, la pauvreté est encore plus un handicap qu'en ville. Un handicap au sens propre du terme : la pauvreté vous empêche d'accomplir un certain nombre de gestes simples de la vie quotidienne.*» L'ANPE est à 30 km, l'isolement nécessite souvent d'avoir un véhicule. Du coup, quand ils en ont, les gens possèdent de vieilles voitures qui consomment beaucoup plus que des voitures modernes; ils habitent aussi de vieilles maisons, mal isolées, grosses consommatrices de fuel ou d'électricité... Accompagnée d'une dizaine de bénévoles, Marie-Christine Fonmarty travaille main dans la main avec l'assistante sociale du secteur:

«*La plupart des aides que nous distribuons, outre la banque alimentaire, sont pour l'essence ou le fuel, afin de laisser aux gens un peu d'autonomie.*» Nombre de personnes qu'elle croise roulent ainsi sans aucune assurance...

Présente depuis dix-huit ans sur le secteur, elle juge qu'au fil des ans les choses n'ont cessé de se dégrader: «*On vit dans une société beaucoup plus complexe, l'éclatement des familles entraîne souvent la rupture des solidarités familiales, provoque des situations de solitude extrême. On voit arriver des jeunes complètement largués qui n'ont absolument plus personne pour les entourer.*» Matériellement,

l'augmentation des charges locatives, du fuel, de l'eau, des taxes sur les ordures ménagères ne permettent plus de vivre, même à la campagne, avec un revenu minimum. *«Le RMI, c'est bien, sauf qu'il ne suffit pas!»* affirme Marie-Christine Fonmarty. Quant à l'emploi, même les petits boulots qui faisaient les «beaux jours» de la campagne n'existent plus, ou si peu. Enfin, le piège de la consommation se referme sur tous : comment vivre sans téléphone portable, sans télé, sans grandes surfaces qui poussent au crédit *a priori* facile? Comment résister à ses enfants ? *«C'était un jour de rentrée des classes. Une femme vient me voir. Elle était avec sa gamine de 8 ou 9 ans. Je lui demande pourquoi la gamine n'est pas en cours. Elle me répond : "J'attends mon RMI pour lui offrir un nouveau cartable, je ne veux pas qu'elle aille à l'école avec le vieux..." Comment leur jeter la pierre ? Ce n'est pas facile de ne pas avoir d'argent, quand l'argent est partout... La spirale, en ville comme à la campagne, est infernale. Il suffit, pour s'en convaincre, de s'immerger quelques jours dans les locaux de la délégation du Secours catholique de Limoges».* *«Par rapport à l'année dernière, nous avons dû recevoir entre 10 et 15 % de personnes en plus»*, affirme Odile Marcault, déléguée de l'antenne du Secours catholique de la Haute-Vienne. *Quelques chiffres: 320 bénévoles, 16 équipes locales et 6 000 situations de pauvreté rencontrées chaque année. «Pourtant, notre département n'est pas particulièrement sinistré», précise-t-elle. Des chiffres confirmés par l'explosion des demandes d'aide personnelle transmises au département par les assistantes sociales. «Nous sommes passés de 8 000 à 9 000 de 2003 à 2004», explique Yvonne Cueille, conseiller technique au conseil général. Ces demandes d'aide concernent particulièrement tout ce qui est lié à l'énergie. Le nombre d'allocataires du RMI sur la même période a augmenté de 10%, un chiffre très proche de la moyenne nationale. Evidemment, le chômage envoie tout le monde au casse-pipe, mais il n'est plus le seul pourvoyeur de misère. Les petits boulots, les temps partiels imposés conduisent aussi à des impasses.*

Profil "zéro ressources" comme ailleurs, la pauvreté se décline sur plusieurs niveaux. Il y a ceux qui n'ont rien, aucune ressource. En gros, deux catégories : les «sans-papiers» et les victimes de l'administration. A Limoges, dans l'atelier d'initiation au français du Secours catholique, ouvert depuis trois ans, des représentants de plus de 40 nationalités se sont succédé. Au gré des drames internationaux. Aujourd'hui, des ressortissants du Darfour. Toujours des réfugiés économiques. Au mieux, ils peuvent bénéficier d'une aide pour les enfants (environ 300 €), mais, sans le droit de travailler et sans aide au logement, ils sont condamnés aux subsides pour survivre. Ce jour-là, dans l'atelier de français, il y a une petite fête: une Arménienne qui a fui son pays après que son mari a été exécuté devant elle et ses quatre filles vient d'obtenir un permis de séjour... au bout de trois ans ! Le Secours catholique l'a aidée dans ses démarches : *«Il est loin, le temps où nous nous*

occupions de nos "bonnes œuvres", constate François-Xavier Toulouse, vice-président de l'association. Aujourd'hui, l'essentiel de notre travail, c'est l'accueil, l'écoute, l'accompagnement. Permettre aux gens de sortir de leur situation de fragilité, monter des dossiers de régularisation de papiers...»

Autres «zéro ressources», les oubliés de l'administration. Entre le moment où une personne se retrouve au chômage et le moment où elle commence à percevoir des indemnités, il peut se passer un laps de temps suffisant pour qu'un foyer fragile bascule financièrement. Un simple changement de département peut entraîner plusieurs mois sans RMI, le temps que le dossier suive... Sans parler des jeunes, qui n'ont aucun droit avant 25 ans. Et puis, il y a tous les « non-repérés», ceux qui auraient droit à quelque chose mais qui sont tellement désocialisés qu'ils ne le savent même pas... *«On pense qu'il doit y avoir environ 10% de personnes qui ont des droits mais qui ne les font jamais valoir»*, explique Odile Marcault. Comme ce trentenaire dont l'électricité était coupée depuis novembre. Il avait été radié des Assedic pour un papier non signé, il n'avait pas accompli la moindre démarche pour se réinscrire ou, au minimum, bénéficier du RMI. Car la pauvreté financière, constatacture (l'organisme ne donne jamais d'argent aux individus). Depuis une douzaine d'années, Nicole Auxemery, ancienne assistante sociale, en est la responsable. Entre 30 et 40 dossiers défilent chaque mois. La plupart sont adressés par des assistantes sociales qui, lorsqu'elles ont épuisé tous les recours, se tournent vers le milieu caritatif: *«Ça empire d'année en année. Les gens ne s'en sortent plus. Il peut y avoir dans le foyer un revenu "correct" et une situation de pauvreté. Parfois parce que les gens ne savent ni gérer ni résister aux sollicitations, mais souvent parce que l'équation financière du foyer est insoluble. On peut s'étonner que ces familles disposent d'une voiture, mais, souvent, sans voiture, pas d'emploi possible.»* Nicole Auxemery extirpe de sa pile de dossiers un cas exemplaire : lui gagne 1 050,50 €, elle est au chômage, non indemnisée. Ils habitent en dehors de Limoges avec leurs trois enfants de 16,10 et 6 ans. Ils touchent 452 € d'allocations familiales et 80,70 € d'aide au logement, soit 1583,20 €. Au chapitre des dépenses, 412 € de remboursement de prêt d'accession à la propriété, 48 € pour EDF, 50 € pour le fuel, 32,11 € d'eau, 20,33 € d'assurance maison, 19,06 € de taxe d'habitation, 39,17 € de taxe foncière, 9,71 € de redevance télé, 22,08 € d'assurance voiture, 5,5 € pour les transports scolaires, 100 € pour la cantine, 152 € de crédit voiture, 80 € de téléphone, soit près de 1 000 € de dépenses.

Questionnaire:

1. Le Premier ministre, que fera-t-il le 12 mai?
2. Depuis 2002, comment a augmenté le nombre de titulaires du RMI en France?
3. Qu'est-ce que indiquent les dernières données de l'Insee?
4. Qu'est-ce que montre une autre enquête de l'Insee non publiée?
5. Le gouvernement va-t-il enfin prendre des mesures fortes pour venir à bout de ce mal?

3. *Plus pauvres...*

Ils ne font jamais là une des gazettes... Pourtant, ils sont plus de 7 millions à vivre, en France, avec moins de 722€ par mois. En toute discrétion. Etat des lieux.

Par *Jean-Claude Jaillette*

Les médias aiment les riches. Les magazines, la télévision aiment l'argent et tout ce qui brille. Passent les semaines et défilent les hit-parades de ces «100 Français les plus riches», les palmarès de ces «patrons les mieux payés», les sagas dorées sur tranche de ces milliardaires à la fortune pharaonique. Passent les semaines et défilent à la une ces dossiers sur «les salaires des cadres», «comment augmenter vos revenus?», «payez moins d'impôts!» et comment épouser un Bachelor milliardaire, etc. Mais qui se soucie des pauvres?

Comme l'écrivait Pierre Desproges, «les riches forment une grande famille un peu fermée, certes. Mais les pauvres, pour peu qu'on les y pousse, ne demandent pas mieux que d'en faire partie». Entend-on ces 3,2 millions de personnes vivant sur le sol français et disposant de moins de 602€ par mois, le seuil de pauvreté fixé par les statisticiens nationaux? La somme est si mince, tellement en deçà du nécessaire pour survivre, que l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale a simulé un calcul en élevant le seuil (60% du revenu médian, la norme européenne, au lieu de 50%, la norme Insee): près de 7,2 millions de Français vivent avec moins de 722€ par mois, ce qui est encore loin du Smic (1286€). Tout juste au niveau du Smic de... 1987!

Discrets mais bien présents

Continuons à remonter l'échelle des revenus: plus de 12 millions de personnes vivent avec moins de 843 € par mois. Des niveaux de revenus qui conduisent les caissières de Carrefour à se mettre en grève des jours durant pour obtenir... 1,50 € de plus sur le montant de leur ticket déjeuner. Et ce, alors même que leur ancien PDG, Daniel Bernard, champion des stratégies hasardeuses, vient d'obtenir une retraite garantie à vie de 1,6 million d'euros par an. Obscène!

Les pauvres sont discrets. Ils travaillent, ils sont discrets. Ils consomment, achètent des téléviseurs et des téléphones portables; il leur arrive même d'avoir envie de partir en vacances. L'Insee a élaboré une approche plus sociologique de la pauvreté, fondée sur les conditions de vie: sont pauvres les personnes connaissant des difficultés dans 8 au moins des 27 domaines mesurés (payer en retard les factures d'EDF; de gaz et de téléphone, le loyer et les impôts, être à découvert à la banque, n'avoir aucune épargne disponible, ne posséder que deux paires de chaussures, ne plus faire de repas complet en fin de mois, etc.). À ce compte-là, 6,8 millions de personnes sont pauvres, 11,5% de la population française. Discrètement...

D'après *Marianne* 03/21 au 31 mai 2005

Questionnaire:

1. Quel calcul a simulé l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale?
2. Combien de pourcents de la population française sont pauvres?

III. L'enseignement

1. Les profs de Français à l'étranger en stage à Caen

Vacances studieuses à l'Université

La 39e session du BELC, stage d'été de formation pour les professeurs de français qui enseignent dans les différents pays du monde a débuté en ce début de semaine à l'Université de Caen. Au programme, de nombreuses rencontres, mais aussi des visites dans de nombreux hauts lieux de notre région. Au total, ce sont 34 professeurs de français de 32 nationalités différentes qui participent à ce stage placé sous la responsabilité de Michèle Saint Flour. Tous ont été reçus mardi à la Préfecture de Caen, accueillis par M Rotsen, directeur de cabinet du préfet Cyrille Schott. Après le passage d'un film retraçant les missions, le rôle et les devoirs d'un préfet, Jean-Baptiste Rotsen a répondu aux questions.

Afin d'approfondir leurs connaissances, des modules, conférences spécialisées sont des moments privilégiés pour compléter les domaines de formations proposés au cours du stage. C'est pour cela et grâce à la conseillère municipale de Caen, Françoise Huguet, que les 34 stagiaires ont pu visiter la préfecture dans le cadre du module "Découverte d'une Région". Le stage BELC se poursuivra jusqu'à la fin du mois de juillet.

D'après *La presse régionale* , 2006

Questionnaire:

1. Quand a débuté le stage d'été de formation pour des professeurs de français qui enseignent dans les différents pays du monde?
2. Où a débuté le stage d'été de formation?
3. Combien de professeurs de français participent à ce stage?
4. Les professeurs, par qui ont-t-ils été accueillis à la Préfecture de Caen?
5. Est-ce que les stagiaires ont pu visiter la préfecture dans le cadre du module "Découverte d'une Région"?
6. Jusqu'à quel mois se poursuivra le stage BELC?

Retenez le sigle:

BELC – Bureau d'étude des langues et des cultures

2. *«Il faut un collège unique offrant un fort soutien individuel»*

On remet aujourd'hui en cause le collège unique alors qu'on ne lui a jamais donné les moyens de ses ambitions

Comment utiliser les enquêtes Internationales d'évaluation des systèmes éducatifs ?

Comparer des systèmes qui ne fonctionnent pas de la même façon, avec des cultures différentes et des populations différentes est très difficile. Par exemple, tous les pays n'accordent pas la même importance à ce test, tous les élèves ne sont pas motivés de la même façon. Au départ, ces enquêtes n'ont pas été conçues uniquement pour produire les classements sur lesquels on se focalise aujourd'hui de façon exagérée. Les chercheurs à l'origine de ces enquêtes visaient à constituer une sorte de «grand laboratoire mondial de l'éducation». Ils voulaient comparer les différents facteurs qui influencent les résultats, comme le milieu familial ou les caractéristiques des systèmes éducatifs (taille des classes, dépenses d'éducation, etc.).

Il ne faut pas oublier une chose primordiale : si l'on prenait tous les jeunes de ces enquêtes et qu'on les mettait dans un même ensemble, 90 % des écarts de l'enquête Pisa s'expliqueraient par des différences liées aux inégalités internes aux pays et 10 % par des différences entre les pays. Bref, c'est autant les écarts entre les pays que les inégalités au sein des pays qui importent.

Les deux phénomènes sont-ils liés?

Oui, les résultats font désormais apparaître clairement qu'on ne peut obtenir un niveau moyen élève dans un contexte de fortes inégalités. Les pays qui affichent les meilleures moyennes disposent, certes, d'une élite scolaire importante, mais ils ont également moins d'élèves en difficulté. On ne peut pas fonder une politique éducative de qualité exclusivement sur l'élitisme.

Une remarque d'abord sur l'enquête Pisa, la plus utilisée. Elle est réalisée pour des jeunes de l'âge de 15 ans. Or, notre pays utilise beaucoup le redoublement, contrairement à la plupart des autres pays. Du coup, 60 % de l'échantillon se trouve en classe de seconde, une poignée en première, et près de 40 % en troisième, voire dans les classes inférieures. Inévitablement, cela pèse sur le niveau, puisque le redoublement consiste à refaire le même programme... Par ailleurs, dans cette enquête, on demande aux élèves d'exprimer un point de vue, une compétence très peu requise par le système scolaire français.

Cela dit, les résultats de notre pays sont plutôt moyens. Ils traduisent la logique d'un système que je qualifie d'«intégration uniforme » : un tronc mais des *items* bien précis : en gros, les connaissances et la compréhension dans trois domaines importants : les mathématiques, la maîtrise de la lecture et les sciences. Les compétences jugées essentielles pour s'insérer dans la société.

L'évaluation elle-même est uniquement écrite : d'autres méthodes pourraient donner des niveaux différents. Enfin, ces tests sont standardisés bien qu'ils s'appliquent à des élèves vivant dans des cultures différentes et où l'on n'apprend pas la même chose au même âge. Certaines compétences peuvent ainsi être acquises un autre moment de la scolarité. L'âge moyen des élèves diffère. Ainsi, les jeunes Russes enquêtés par Pirls ont en moyenne 10 ans et 10 mois, contre 10 ans pile pour les jeunes Français. Or, à cet âge, cet écart de 10 mois peut expliquer l'essentiel de la différence de niveau observée... Les résultats reflètent aussi les écarts de niveau de vie ou de structure sociale entre les pays. En outre, le test n'est pas réalisé avec la même attention par tous les élèves, car il ne compte pas dans leur évaluation. Les jeunes Français, plutôt utilitaristes, sont, après les Japonais, ceux qui déclarent y avoir consacré l'effort le plus faible... Enfin, les moyennes masquent les écarts de niveau, qui varient d'un pays à l'autre, et les résultats peuvent se révéler très différents d'une enquête à l'autre : les jeunes Russes arrivent en tête en lecture pour l'enquête Pirls, mais en 40^e position en compréhension de l'écrit pour l'enquête Pisa. Un écart difficile à expliquer.

Les inégalités en France

Faut-il en déduire que les résultats de ces enquêtes ne disent rien du système français? Non. Parce que la structure de la population française est proche de la moyenne et qu'en conséquence, les écarts de résultats peuvent être en grande partie attribués aux effets du système scolaire. Surtout, si l'on va au-delà des moyennes, on peut faire d'intéressantes comparaisons.

Ainsi, selon l'enquête Pirls, la taille moyenne des classes de CMI serait de 24 élèves en France, contre vingt pour les pays les mieux classés. Les enseignants français consacraient 20% de leur temps au travail individualisé ou en petits groupes, contre 24 % dans la moyenne des pays étudiés, 33 % au Danemark et 30 % au Royaume-Uni. On y retrouve une des principales caractéristiques de notre modèle éducatif: un système dit « unique » jusqu'au collège, mais un faible accompagnement individualisé des élèves, contrairement à la voie suivie par les pays les plus performants (voir entretien ci-dessous).

Ces enquêtes Pirls et Pisa font apparaître une autre spécificité des jeunes Français : ils sont toujours caractérisés par leur angoisse du mauvais résultat, leur manque de confiance en eux.

Que peut-on dire de la performance française?

D'après *Alternatives économiques* n° 265 janvier 2008

Questionnaire:

1. Comment utiliser les enquêtes Internationales d'évaluation des systèmes éducatifs?
2. Cette enquête, pour des jeunes de quel âge est-elle réalisée?
3. Qu'est-ce que disent les résultats de ces enquêtes du système français?

3. Enseignement supérieur: demi-démocratisation

La démocratisation du supérieur est une réalité, mais les filles n'en profitent pas autant que les garçons.

La première période de turbulence dans les universités, cette étude est restée confidentielle. Le document de travail de l'Insee « Massification et démocratisation de l'enseignement supérieur en France », de Valérie Albouy et Chloe Tavan, dresse un bilan de l'ouverture sociale de l'université, des générations nées dans les années 30 à celles du milieu des années 70.

Le mouvement global est incontestable : l'université d'aujourd'hui n'est plus celle d'une élite sociale. Entre les générations nées dans les années 30 et celles du milieu des années 70, la part des diplômés de l'enseignement supérieur est passée de 8 % pour les hommes et 5 % pour les femmes à 39 % et 47 %. En fait, l'université a connu deux grandes périodes de démocratisation : pour les générations des années 30 et 40, puis pour celles nées dans les années 60 jusqu'au milieu des années 70.

Tous les milieux sociaux ont profilé de ce processus. Entre les générations des années 30 et celles des années 70, la part des cadres diplômés du supérieur s'est accrue de 38 % à 77 % et celle des ouvriers de 2 % à 25 %. Les écarts demeurent malgré tout considérables : les fils d'ouvriers nés au milieu des années 70 accèdent à un diplôme du supérieur dans les mêmes proportions que les descendants de cadres nés dans les années 30 !

Les auteures notent que l'enseignement supérieur s'est moins démocratisé que le bac. Autrement dit, le taux d'accès des bacheliers au supérieur s'est restreint au fil du temps. En revanche, elles estiment que l'enseignement supérieur s'est démocratisé tout au long du cursus : les inégalités ne se sont pas reportées vers la fin des cursus, au 3^e cycle. La progression de l'accès des milieux les moins favorisés est semblable pour tous les cycles, ce qui ne veut pas dire que tous se sont pour autant démocratisés : on compte moins de 10 % de fils d'ouvriers diplômés du 3^e cycle.

Les auteures vont plus loin : elles se penchent aussi sur les inégalités d'accès aux différentes filières selon le domaine d'études (professionnel, lettres et sciences humaines, sciences, etc.). Le supérieur aurait pu se démocratiser du fait de l'ouverture d'une seule partie de l'université. Les résultats sont distincts selon le sexe. Pour les garçons, la démocratisation est réelle dans tous les domaines. Ce n'est pas le cas pour les filles : les filières qui étaient le plus différenciées socialement le sont encore plus. À partir des générations nées au milieu des années 60, la filière droit-économie-gestion, par exemple, a attiré beaucoup plus les filles de cadres que d'ouvriers. Les filles de milieux populaires se sont dirigées vers les disciplines littéraires, qui étaient déjà les plus ouvertes du point de vue du recrutement social.

Université de Mulhouse (Haut-Rhin). La démocratisation est réelle dans tous les domaines pour les garçons. Pas pour les filles.

Il reste à expliquer ces différences de parcours, ou se mêlent les facteurs liés au genre et au milieu social. Quel rôle ont joué les élèves, les familles et les processus d'orientation pour que les filles des milieux populaires échappent en partie à la démocratisation? En outre, depuis les générations étudiées, le taux d'accès au bac a stagné et les effectifs des universités se sont stabilisés. Il est trop tôt pour en mesurer l'impact sur la démocratisation.

Louis Maurin

Document de travail de rmsee n° G2007, disponible sur www.insee.fr

Les violences aux personnes ont augmenté de 14 % entre 2002 et 2006, selon le rapport annuel de l'Observatoire national de la délinquance. Ce document constitue une mine de données : enquêtes de victimation, crimes et délits constatés, avec de très nombreuses fiches thématiques, par type de violences ou de personnes mises en cause. À noter, cette année, la présence d'une partie sur les chiffres de l'insécurité dans plusieurs pays.

Synthèse téléchargeable sur www.inhes.interieur.gouv.fr

Portrait social

France portrait social est le document de référence sur la société française, publie chaque année par l'Insee. On y lira en particulier les dernières évaluations de revenu, incluant les données sur les revenus du patrimoine, et l'avantage en termes de niveau de vie qu'ont les propriétaires qui n'ont pas de loyer à payer. L'ensemble comporte aussi des éléments sur la fiscalité et la mobilité sociale. En revanche, on reste sur sa faim pour ce qui est des données de cadrage et des séries longues sur la société française.

www.insee.fr

Les classes moyennes

«Les deux tiers des ménages de la classe moyenne américaine sont dans une situation d'insécurité économique, selon le nouvel indice de sécurité des classes moyennes publié par l'Institut on Assets and Social Policy de l'université de Brandeis. Cet indice définit cinq critères de sécurité économique : un revenu qui excède les dépenses de base et permet de se loger avec un taux d'effort raisonnable, un patrimoine financier pour faire face aux aléas de la vie, un niveau d'éducation menant à un emploi qualifiés et une couverture maladie satisfaisante. 44 % des ménages sont dans une situation incertaine et un quart ont un risque élevé de basculer vers les couches défavorisées».

D'après *Alternatives économique*, 2008

Dialogue:

La fac a l'air bien

Anatole: Dis-moi, qu'est-ce que tu penses de cette fac?

Virginie: Ça a l'air bien. Je viens de passer au secrétariat pour me renseigner sur les inscriptions. Il y a beaucoup de cours intéressants.

Anatole: Tu vas faire des études de quoi?

Virginie: Des études de l'allemand. C'est la langue que je préfère. Et toi?

Anatole: Je viens de m'inscrire en histoire. Tu a déjà choisi tes cours?

Virginie: Non, j'hésite encore un peu. Farida m'a parlé d'un prof qui donne des cours de littérature allemande absolument passionnants. C'est quelqu'un qui enseigne ici, mais je ne connais pas son nom.

D'après *Vite et Bien*, p. 154, 2009

Questionnaire:

1. Pendant quelles années l'université a connu deux grandes périodes de démocratisation?
2. Est-ce que que l'enseignement supérieur s'est moins démocratisé que le bac?
3. Qui est-ce que a attiré la filière droit-économie-gestion à partir des générations nées au milieu des années 60?
4. Vers quelles disciplines se sont dirigées les filles de milieux populaires?

IV. La famille

1. Comment la famille en est venue à fabriquer les valeurs de l'individualisme moderne

Certains l'ont haïe, passionnément. D'autres ont annoncé sa mort. Souvent portée au pinacle, mais aussi dénoncée comme oppressante et répressive, voire pathogène, la famille reste pourtant une valeur sûre, vue comme la cellule de base de la société. De la société ou bien de l'individu ? Car tout a changé dans la famille occidentale avec les conditions de la venue au monde des enfants : on ne meurt plus en naissant ou en donnant la vie, chaque enfant qui arrive est désormais choisi. Dans ce « recul de la mort » et cette logique de l'enfant désiré, le sociologue Paul Yonnet voit tout ce qui, dans la famille, façonne l'individu moderne. Autant dire que, plutôt qu'un déclin de la famille, il en annonce l'âge d'or.

Télérama : Qu'est-ce qui, selon vous, a fondamentalement changé dans la famille depuis ces trente dernières années ?

Paul Yonnet : Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la descendance était tributaire d'une mortalité maternelle et infantile considérablement élevée. La moitié des enfants disparaissaient et de 6 à 8 % des femmes mouraient des suites de la grossesse. Grâce aux progrès de la médecine, la mortalité maternelle a été divisée, en deux siècles et demi, par 131, et la mortalité infantile par 69. Dans les sociétés développées, la quasi-totalité des enfants qui naissent – ainsi que leur mère – sont donc aujourd'hui assurés de vivre. Ce recul de la mort s'articule avec une longue histoire de la contention, de la réduction puis du contrôle de la fécondité, un processus propre à l'Europe de l'Ouest et qui a mis plusieurs siècles à se mettre en place. Il s'est, grosso modo, effectué en trois temps.

Dans la Chrétienté latine occidentale (du XII^e au XVIII^e siècle), on a tout d'abord contenu la fécondité par le mariage : pas d'enfants en dehors d'une union sacralisée par l'Eglise, âge minimal requis pour convoler en justes noces, qui recule de plus en plus dans le temps, etc. Les relations sexuelles, qui ont toujours été l'affaire des religions et des moralistes, n'étaient pas interdites pour des raisons morales (en tout cas pas seulement), comme on le croit souvent, mais parce que la société ne voulait pas se retrouver face à un trop-plein d'enfants.

Entre 1790 et 1914, la natalité s'est réduite en France de 57 %, et dans le cadre même du mariage : c'est l'époque où l'on essaye de limiter la venue d'enfants non désirés par des méthodes de contraception naturelle, par le *coïtus interruptus*, par la pratique de l'abstinence. C'est en quelque sorte une réponse à la diminution de la mortalité infanto-juvénile : on fait moins d'enfants, parce qu'ils sont de plus en plus

nombreux à franchir les premières années. Il s'agit d'une «contraception d'arrêt », une fois que l'essentiel est assuré, c'est-à-dire la descendance...

Avec l'arrivée des contraceptifs médicaux et la légalisation de l'interruption volontaire de la grossesse (IVG), dans les années 70, on passe à un autre stade : la contraception est première dans la vie des couples, les enfants naissent quand on décide de l'interrompre.

Télérama : Comment ces avancées décisives, symboles de la lutte féministe, ont-elles pris selon vous une importance capitale dans l'histoire de la famille ?

Paul Yonnet : Désormais – fait sans précédent dans l'histoire de l'humanité – la plupart des enfants qui naissent dans nos sociétés sont choisis et désirés. Ce fait a indubitablement des répercussions sur la constitution même de la société. C'est la logique de l'enfant désiré qui façonne l'homme moderne et qui préside à son organisation psychologique. Et l'on mesure sans peine le glissement qui s'opère : de « cellule de base » de la société, la famille devient donc «cellule de base» de l'individu, lieu même de son avènement et de son épanouissement... La famille fabriquait d'abord de l'espèce; elle est devenue une formidable machine à fabriquer des personnes uniques et irremplaçables.

Personne, à l'époque où elles ont été élaborées, n'avait naturellement conscience des conséquences qu'allaient entraîner les techniques efficaces de prévention des naissances non désirées et la loi sur l'avortement. Le débat était brouillé par des questions d'ordre moral ou religieux, qui ont d'ailleurs longtemps occulté ces conséquences sur la constitution psychologique des individus...

Télérama : Vous rappelez d'ailleurs dans votre livre que ce ne fut pas un combat idéologique classique entre droite et gauche, entre progressistes et réactionnaires, comme on pourrait le croire...

Paul Yonnet : La logique de l'enfant désiré n'a pas de camp ! La politique d'information favorable à la contraception a été diligentée en 1973 par le ministre de la Santé, Michel Poniatowski, sous le gouvernement Messmer (qui a mis en place le Conseil supérieur de l'information sexuelle); la loi sur l'interruption volontaire de grossesse (loi Veil) a été votée pendant le mandat de Valéry Giscard d'Estaing en 1975, même si seulement un tiers des parlementaires de la majorité l'ont approuvée !

L'idée était dans l'air du temps, aussi bien en France que dans les autres pays développés, même aux Etats-Unis, qui passent, à tort, pour assez réactionnaires en la matière. L'avortement y a pourtant été déclaré conforme à la Constitution dès 1973, alors même que plusieurs Etats - celui de New York notamment - l'avaient déjà légalisé.

Télérama : La famille n'est donc plus cette institution répressive, inhibante et génératrice de frustrations qu'elle a peut-être longtemps été ?

Paul Yonnet : La logique de l'enfant désiré a tout changé. La famille, qu'on avait hâte de quitter pour «vivre sa vie», pour être autonome, est en quelques années devenue le lieu où l'on s'individualise. Une vie indépendante et libre est désormais possible au sein même du domicile familial. La morale ne disparaît pas pour autant; elle se reconstitue autour d'une nouvelle ligne d'interdits et de valeurs.

On voit se dessiner par exemple une valorisation du lien affectif pour lui-même : il est encensé, authentifié à partir du moment où il est sincère et puissant (c'est la valeur romantique de l'alliance), indépendamment de sa ratification symbolique civile ou religieuse. Plus largement, on met l'accent sur la qualité des relations au sein de la cellule familiale.

D'où, à l'inverse, une attention particulière à la maltraitance envers les femmes et les enfants. La protection de l'enfance et la dénonciation de la pédophilie deviennent ainsi de véritables obsessions. L'interdit des relations sexuelles précoces hors mariage ayant sauté grâce à la contraception, la société moderne se retrouve dans l'obligation de protéger les enfants. Avant, est-ce qu'on s'en souciait autant? Voyez la permissivité (relative) avec laquelle étaient considérées des pratiques pédophiles, du moins dans certaines sphères de la société - je pense à Montherlant, André Gide ou Marcel Jouhandeau...

Télérama : Quel avenir voyez-vous au mariage, qui semble revenir en force ?

Paul Yonnet : Alors que jusqu'ici les sociétés avaient compté sur le mariage pour réguler les naissances, elles peuvent désormais s'en passer (59 % des premiers enfants naissent actuellement hors mariage). Il n'est même plus nécessaire d'interdire les relations sexuelles précoces ou hors union légale puisque nous disposons de moyens de contraception efficaces, et même du recours à l'IVG en cas de nécessité, si la contraception n'a pas été bien utilisée. « Le mariage est donc abandonné à son sort, assoupli, et coexiste avec des concurrents : le pacs, le concubinage, désormais inscrit dans le Code civil même s'il n'est pas très développé. Pourtant, le mariage reste fort et continue de régler majoritairement l'alliance des sexes. C'est une histoire théoriquement bien distincte de celle de la fécondité, mais il se trouve que la famille est précisément le lieu où sont réunies de façon forcée ces deux histoires. Plus encore aujourd'hui où la famille est fondée sur *la valorisation du lien et non plus sur la fécondité*.

Propos recueillis par *Xavier Lacavalerie*

Questionnaire:

1. Est-ce que la famille reste toujours une valeur sûre, vue comme la cellule de base de la société?

2. Quel est le point de vue sur la famille moderne du sociologue Paul Yonnet?
3. Qu'est-ce qui, selon Paul Yonnet, a fondamentalement changé dans la famille depuis ces trente dernières années?
4. Les avancées décisives, ont-elles pris une importance capitale dans l'histoire de la famille ?

2. *Qu'est-ce qui fait de bons parents?*

Tous ceux qui sont chargés d'enseigner une matière (n'importe laquelle) savent bien que les questions le plus simples sont souvent les plus embarrassantes. Manifestement, cela ne rebute pas les auteurs du livre *Freakonomics* qui n'hésitent pas à intituler un chapitre: "*Qu'est-ce qui fait de bons parents?*" Vaste sujet, n'est-ce pas? Fidèles à leurs principes, ils partent alors en quête de réponses en se basant pour cela sur les résultats d'une très large étude réalisée à la fin des années 90 par le Département de l'Éducation des États-Unis (l'équivalent de notre ministère de l'enseignement). L'étude en question consistait à suivre le parcours de 20.000 enfants à travers tout le pays et issus de toutes les classes sociales entre leur entrée au jardin d'enfants et leur sortie de l'école primaire. Il ne s'agissait pas seulement de comptabiliser les résultats scolaires ou des données objectives telles que les revenus des parents. Chaque enfant faisait l'objet d'une véritable enquête avec interview des professeurs, de la direction de l'école et bien sûr des parents eux-mêmes qui devaient alors répondre à des questions extrêmement précises sur l'organisation de la vie familiale comme par exemple: "*Vous arrive-t-il de frapper votre enfant?*" Cette étude connue sous les initiales ECLS ("*Early Childhood Longitudinal Study*" pour "*étude longitudinale de la prime enfance*") a permis d'identifier quelques corrélations fortes entre le comportement en classe et l'organisation de vie. Bien sûr, celles-ci s'appliquent à la population états-unienne et ne sont pas automatiquement transposables en Europe. Dans l'article, nous avons volontairement oublié deux items trop spécifiques du système éducatif américain. Mais l'idée générale est intéressante et nous vous la proposons ci-après sous forme de jeu. Les régies sont simples.

Il s'agissait de l'intégration de l'enfant au programme « Head-Start » pour les familles défavorisées (non corrélé) et l'implication dans les programmes PTA (Parent-Teache-Association): une sorte de comité des parents très répandu aux États-Unis (corrélé).

Dialogue:

Ils vont se marier?

Mme Martinez: Adrienne et Sébastien vont avoir un bébé. C'est merveilleux. Je suis très content. Mais comment est-ce qu'ils vont s'organiser? Qui va garder le petit? Comment est-ce qu'ils vont se débrouiller?

M. Martinez: Ils vont se débrouiller, ma chérie, parce que c'est nous qui allons garder le petit!

Mme Martinez: Oui, tu as raison, je crois que c'est nous qui allons nous occuper du bébé... Adrienne et Sébastien ne vont pas arrêter de travailler!

M. Martinez: Dis-moi maintenant qu'ils vont avoir un enfant, ils vont se marier?

Mme Martinez: Ah...Ça... On va voir... Peut-être!

M. Martinez: Ah là là, la jeunesse actuelle!

D'après *Vite et Bien*, p. 51, 2009

Questionnaire:

1. Quelle étude a été réalisée à la fin des années 90 par le Département de l'Éducation des États-Unis?

2. En quoi consistait l'étude en question?

3. Est-ce que chaque enfant faisait l'objet d'une véritable enquête avec interview des professeurs, de la direction de l'école et des parents?

V. L'emploi

1. *Les origines nationales différemment appréciées*

Le marché du travail est très sensible à ce critère, selon un universitaire.

Pour trouver du travail en France, mieux vaut être un jeune homme ou une jeune femme d'origine asiatique qu'une jeune femme noire ou qu'un jeune homme algérien. Dans le numéro de la revue *Migrations Société* à paraître en mai, Jean-Luc Richard, maître de conférences en sociologie quantitative et politique à l'université de Rennes-I, publie un article sur «Le rapport entre les niveaux de formation et la fréquence du chômage des fils et filles d'immigré et les origines nationales de leurs parents». Le démographe s'est appuyé sur l'échantillon démographique permanent (EDP) de l'Insee, qui regroupe 600000 personnes. Les résultats confirment ce que *«les données des recensements de 1982 et 1990 avaient montré, que les jeunes d'origine maghrébine, en particulier d'origine algérienne, connaissent des situations de chômage dont la fréquence et la longueur ne pouvaient qu'amener à suspecter l'existence de discriminations en provenance d'une minorité significative d'employeurs»*. Racistes les patrons français? Un autre élément semble l'attester. Imaginons un couple mixte franco-maghrébin. Si le père est maghrébin, le jeune va connaître des difficultés sur le marché du travail, si c'est la mère et que son père est français, il rencontrera beaucoup moins de problèmes. Parce que dans le premier cas, il porte un patronyme étranger? *«Il est probable qu'il y ait un effet du nom de famille sur les probabilités d'embauché»*, confirme

Jean-Luc Richard. Et, comme le souligne le démographe, ces discriminations ne sont pas sans effet : *«L'inégalité de traitement en matière d'emploi est un obstacle aux "processus" d'intégration sociale et politique.»*

Orientation. Contrairement à certains clichés, les discriminations ne débutent pas dans l'enfance. Le parcours scolaire des jeunes issus de l'immigration est identique à celui de leurs congénères français de souche. Ils réussissent souvent *«aussi bien que les jeunes issus de famille française de longue date, voire parfois mieux»*, observe Jean-Luc Richard. Autre cliché qui se révèle faux: *«L'orientation des élèves en direction des filières courtes de l'enseignement professionnel ne touche pas davantage, à niveau scolaire égal, les jeunes de certaines origines.»* Plus que de l'origine nationale des parents, le niveau de diplômes des jeunes issus de l'immigration dépend de *«la place de leurs ascendants dans l'échelle sociale de la nation»*. Si les jeunes Portugais ont la scolarité la plus courte, c'est, selon le démographe, parce qu'ils cantonnent leurs ambitions à des métiers exigeant peu de qualification. Si les jeunes Turcs sont *«particulièrement peu diplômés»*, c'est dû au caractère récent de la vague migratoire en provenance de ce pays. Le machisme joue

également un rôle dans l'orientation des filles : «*Des formations qui nécessitent d'effectuer des cycles d'études, stages ou déplacements fréquents sont délaissées par les jeunes musulmanes parce que les aînés (parents et frères) ne pourraient pas exercer un contrôle sur elles.*» *Source de difficultés*. Enfin, le fait que les parents soient originaires de pays francophones, y compris d'Afrique noire, facilite l'intégration. L'investissement des familles et leur «*bagage culturel*» peuvent expliquer la réussite des jeunes Asiatiques. En revanche, si la taille de la fratrie n'a pas toujours un effet négatif (tant pis pour les politiques qui rendent la polygamie responsable des difficultés de certains jeunes Noirs), le fait d'appartenir à une famille maghrébine monoparentale est source de difficultés. En ce qui concerne l'accession au marché du travail, les mieux placés sont, et de très loin, les fils nés de parents français: 15% des 20-29 ans sont au chômage, contre 20% pour les Tunisiens et 29 % pour les Algériens. Pour les filles, le chiffre est de 21%, à égalité avec les Asiatiques, devant les Algériennes (24%) et les Tunisiennes (28%), mais derrière les Marocaines (19 %).

Les actes racistes en baisse en 2005

Le paradoxe qu'ont souligné les associations juives après le meurtre d'Ilan Halimi : ce drame intervient alors que le nombre des actes antisémites a marqué un très net recul en 2005 par rapport à 2004. Le rapport 2005 de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) sur le racisme et la xénophobie, qui sera remis ce matin à Dominique de Villepin devrait confirmer cette tendance, selon une note que *Libération* s'est procurée. Pour 2005, la CNCDH relève 974 actions et menaces racistes, xénophobes et antisémites contre 1574 en 2004 «*soit une baisse de 38 %*». Sur ce total, l'antisémitisme a reculé de 48 %, le racisme en général de 22%. «*En milieu scolaire, les chiffres baissent également de manière très significative (-54%) mais c'est l'antisémitisme qui régresse le plus*», observe la CNCDH Responsable de ces 974 manifestations, l'extrême droite à «*près de 43%*». Concernant plus précisément l'antisémitisme, les milieux arabo-musulmans seraient à l'origine de 41 % des actions violentes et 24 % des menaces. Ce dernier chiffre est en diminution de 77 % par rapport à 2004 alors que celui imputable à l'extrême droite est stable. Comme les précédents rapports, celui-ci intègre les résultats, plutôt inquiétants, d'un sondage : une personne interrogée sur trois se définit comme raciste (dont 24 % «*un peu*» raciste, soit une hausse de 8 points par rapport à 2004).

Les propos recueillis par Catherine Coroller

Questionnaire:

1. Quel article publie Jean-Luc Richard, maître de conférences en sociologie quantitative et politique à l'université de Rennes-I?
2. Qu'est-ce que les données des recensements de 1982 et 1990 avaient montré?
3. En quel cas les jeunes connaissent des difficultés sur le marché du travail?
4. Quel fait peut expliquer la réussite des jeunes Asiatiques?
5. Quels phénomènes confirment les derniers chiffres?

Retenez les sigles:

EDP - l'échantillon démographique permanent;

CNCDH - Commission nationale consultative des droits de l'homme

2. Une bonne leçon

Le retrait du contrat première embauche (CPE) a d'abord été riche d'enseignements pour tous ceux qui ont participé à cette mobilisation : il est venu apporter la preuve, à eux comme au reste de la société, qu'un mouvement social peut marquer des points quand ses objectifs sont clairs et que son caractère unitaire lui apporte l'adhésion de l'opinion. Dominique de Villepin a ainsi réussi cette prouesse rare de faire parler d'une seule voix l'ensemble des organisations syndicales de salariés et de les faire défiler à trois reprises avec les étudiants et les lycéens!

Le contrat première embauche, dans son contenu comme dans la méthode mise en œuvre pour le faire adopter, a révélé le profond archaïsme de ceux qui nous gouvernent. Comment pouvaient-ils imaginer qu'on puisse, en 2006, changer la société par décret ? Il a également traduit l'arrogance de nombre de chefs d'entreprise qui se croient suffisamment forts désormais pour exiger du pouvoir politique que soient levées toutes les contraintes que leur impose le code du travail.

Le chômage crée effectivement un rapport de force très favorable aux employeurs. La pénurie d'emplois conduit les jeunes à accepter un peu n'importe quoi pour accéder à l'autonomie économique et s'intégrer dans le monde du travail. Mais ils attendent également des entreprises qu'elles les respectent. La modernité chère à notre Premier ministre, c'est aussi l'idéal démocratique qui veut qu'un homme en vaut un autre et que tous disposent des mêmes droits. Cet idéal ne saurait devenir caduc une fois franchies les portes des entreprises.

Dans ce contexte, le retrait du CPE ne ferme pas la porte à la réforme. En plaçant la question de la précarité au cœur du débat social, il invite au contraire à ouvrir un débat national sur les voies et les moyens propres à lutter contre, afin d'améliorer le sort de ceux qui en sont victimes, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes. Ce gouvernement tout comme le Président qui l'a nommé n'ont plus depuis longtemps la légitimité pour conduire un tel débat. En revanche, ils ont contribué à en éclairer les termes en montrant ce qu'il ne fallait pas faire. Avec le CPE et le contrat nouvelles embauches (CNE), l'objectif était de flexibiliser l'emploi de catégories particulières - jeunes et salariés des très petites entreprises – sans offrir de réelles contreparties, en termes d'accès à la formation ou de continuité du revenu. Un premier pas vers une réforme du marché du travail à l'américaine. Comme si la clef d'un plein-emploi de qualité pouvait être trouvée dans la remise des pleins pouvoirs aux employeurs et dans l'accentuation des inégalités produites par trente ans de chômage de masse.

Il faut certes s'attaquer à ce qui ne marche pas dans le modèle social français. Non pas pour tout flanquer par dessus bord au nom d'une « rupture » dont on a vu ce qu'elle recouvrait, mais pour s'attaquer, un par un, aux maux qui minent la cohésion sociale du pays : absence de formation qualifiante pour une partie de la jeunesse,

inégalités face à la formation professionnelle continue, dualisme du marché du travail, absence de sécurisation des parcours professionnels, priorité donnée au développement des emplois peu qualifiés au détriment de la préparation de l'avenir...

D'après *Alternatives économiques* n° 247, mai 2006

Questionnaire:

1. Est-ce que le chômage crée effectivement un rapport de force très favorable aux employeurs?
2. La pénurie d'emplois, à quoi conduit-elle les jeunes?
3. Quels maux qui minent la cohésion sociale du pays?

Retenez les sigles:

CPE – le contrat première embauche;

CNE – le contrat nouvelles embauches

3. Du neuf avec du vieux

CPE Pour remplacer le contrat première embauche, le gouvernement recycle des dispositifs existants.

La proposition de loi votée en urgence par le Parlement le 13 avril dernier, pour abroger le contrat première embauche (CPE), se borne à élargir l'accès à trois dispositifs qui existent déjà pour les jeunes en difficulté et à accroître les aides versées aux employeurs les embauchant.

Premier dispositif : le contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis). Jusqu'ici réservé aux jeunes n'ayant pas atteint le niveau bac + 2, il sera désormais ouvert à tous les moins de 26 ans qui « rencontrent des difficultés particulières d'insertion sociale et professionnelle ». Le Civis n'est pas un contrat de travail, mais un dispositif d'accompagnement personnalisé chargé d'aider le chômeur à trouver du travail, une formation ou une réponse adaptée à ses problèmes sociaux (logement, par exemple). Désormais, chaque jeune se verra attribuer un « référent » (personne chargée de le suivre), lequel devra, dans les trois mois, lui proposer un emploi en alternance dans une entreprise, une formation pour accéder à un métier « en tension » (offres d'emploi supérieures aux demandes) ou une assistance spécifique lorsque le jeune est très éloigné de l'emploi. L'accompagnement pourra être poursuivi un an après le retour en emploi.

Deuxième dispositif : le contrat jeune en entreprise. Réservé aux jeunes de moins de 26 ans n'ayant pas le bac ou au chômage depuis plus de six mois, il est désormais ouvert aux jeunes ayant signé un Civis. De plus, l'aide versée aux employeurs, qui est actuellement de 300 euros par mois les deux premières années et 150 euros la troisième, avec une réduction pour les jeunes diplômés, est portée à 400 euros la première année et à 200 la deuxième (l'aide de la troisième année est supprimée).

Troisième dispositif : le contrat de professionnalisation. Il s'agit d'une formation en alternance en entreprise qui s'accompagne actuellement d'une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale. Cette exonération sera complétée par une aide à l'employeur (200 euros par mois la première année, 100 euros la seconde) si celui-ci embauche en contrat à durée indéterminée (CDI).

Seule véritable nouveauté, la création de stages en qualification, réservés aux signataires d'un Civis : il s'agira de stages de trois à six mois dans les métiers « en tension », selon des modalités qui devront être arrêtées avec les partenaires sociaux.

Le dispositif est clairement centré sur les jeunes en difficulté, contrairement au CPE, qui visait l'ensemble des jeunes. Rappelons à ce propos que, si l'on compte environ 7,5 millions de jeunes de 16 à 25 ans inclus (France métropolitaine), 3,9 millions sont en formation initiale (y compris apprentissage), 0,2 sont inactifs. Il en

reste donc 3,4 millions qui sont présents sur le marché du travail, dont 1,5 million ont quitté l'école sans diplôme. Parmi eux, près de 400 000 sont au chômage (soit la moitié des jeunes au chômage) et environ 100 000 en emplois aidés ou en stages.

Denis Clerc

Questionnaire:

1. Qu'est-ce que représente le Civis?
2. Quelle est l'aide versée aux employeurs?
3. Nommez les trois dispositifs.

Retenez le sigle:

CDI - contrat à durée indéterminée;

Civis - le contrat d'insertion dans la vie sociale

4. Les événements d'octobre et novembre 2005 étaient-ils prévisibles? Qu'avaient-ils de singulier et que nous disent-ils?

Oui, c'était prévisible car aucun des problèmes de fond qui dégradent la situation dans les quartiers dits sensibles depuis quinze ans n'est réglé, ni même significativement atténué depuis 2002. Le premier est la situation économique. Le débat public discute des petites variations du taux de chômage national entre 9 et 10 % de la population active. Mais ces chiffres n'ont rien à voir avec la réalité des quartiers où le taux de chômage des jeunes hommes nés de père ouvrier et sortis sans diplôme de l'école approche 50 %. Et si l'on pouvait mesurer les effets de discriminations liés au quartier ou à la couleur de peau, ce taux serait encore supérieur. A quoi il faut ajouter que, lorsqu'ils se sentent « largués » dès l'école primaire, et qu'ils sont orientés rapidement vers les filières techniques, une partie des jeunes développe un très fort ressentiment vis-à-vis de l'institution scolaire.

Ensuite, il faut évoquer les conflits qui se cristallisent sur la question des modes d'intervention de la police. Le quotidien, ce sont des contrôles incessants que les jeunes perçoivent comme des contrôles au faciès, humiliants voire violents, et auxquels ils répondent à leur manière. Il y a là un cercle vicieux qui s'est installé depuis des années et que personne n'a le courage politique de dénoncer comme tel car cela supposerait une réforme profonde des façons de faire de la police dans les quartiers populaires. A cela s'ajoute enfin l'humiliation symbolique globale qui ressort de l'image désastreuse renvoyée aux habitants de ces quartiers par les médias et les politiques. Tout ceci nourrit en permanence dans cette jeunesse des sentiments de colère, d'injustice, d'humiliation et d'exclusion.

L'affirmation selon laquelle les jeunes étaient majoritairement des délinquants et ont été instrumentalisés durant les émeutes par des groupes ou des individus vous paraît-elle crédible?

L'affirmation selon laquelle les jeunes étaient majoritairement des délinquants et ont été instrumentalisés durant les émeutes par des groupes ou des individus vous paraît-elle crédible?

Non, c'est un leurre. Lorsqu'un petit groupe de malfaiteurs cambriole un entrepôt, ce qui nécessite une préparation, un repérage, un équipement, etc., on a affaire à de la délinquance organisée. En quoi ce modèle peut-il être appliqué lorsque des dizaines de jeunes s'affrontent des nuits entières avec les CRS ou mettent le feu à des bus ou à des bâtiments publics ? Nous sommes ici dans le contexte des émeutes ou révoltes urbaines, qui sont des déchaînements de violence temporaires, émotionnels et improvisés. Il n'y a ni organisation délinquante ni construction idéologique. Du reste, les magistrats qui les ont jugés ensuite ont confirmé que la plupart des émeutiers étaient des « primo-délinquants ». Ce sont enfin les rg eux-

mêmes qui ont démonté la thèse du Ministre de l'Intérieur dans leur rapport du 23 novembre, dévoilé dans la presse le 7 décembre.

Selon vous, quel rôle, quelle place devrait-on accorder aux habitants dans les processus de construction démocratique dans les quartiers ? Et quelle est la place pour des réseaux associatifs comme les nôtres ?

Un rôle certainement plus grand que celui qui prévaut aujourd'hui. Les habitants sont les « parents pauvres » des actions qui sont mises en place dans les quartiers : la plupart leur sont destinées, elles sont faites pour eux, mais rarement avec eux. De ce point de vue, la « participation des habitants », en principe inscrite au cœur de la politique de la Ville, est un échec : parfois informés, rarement consultés, les habitants ne sont quasiment jamais associés aux décisions qui impactent pourtant sur leur vie quotidienne et sur leur avenir. D'où l'importance des associations qui peuvent faire de la médiation, servir de porte-parole et contribuer à ce que les habitants se sentent exister comme acteurs à part entière du processus de construction démocratique dans les quartiers.

Dialogue:

Une formation nécessaire

Philippe: Je vais avoir besoin d'une formation assez poussée en anglais.

La responsable de formation: Vous parlez déjà bien l'anglais, non? Vous avez déjà suivi plusieurs stages...

Philippe: Oui, mais maintenant je dois négocier avec des clients américains. Cela me demande une compétence linguistique beaucoup plus grande. En plus, j'ai du mal à comprendre certaines différences culturelles.

La responsable de formation: Je vois. Connaître la grammaire ne suffit pas!

Philippe: C'est certain! Même si je me débrouille assez bien en anglais, à ce niveau, ce n'est pas suffisant. Je fais beaucoup de gaffes.

La responsable de formation: Je vais trouver une formation appropriée. Que pensez-vous d'un stage de quatre semaines?

Philippe: Mon problème, évidemment, c'est de trouver du temps. Je voyage beaucoup. Cependant, au mois de juillet, je serai assez disponible.

D'après *Vite et Bien*, p. 131, 2009

Questionnaire:

1. Quel est le taux de chômage national de la population active?
2. Quel est le taux de chômage des jeunes hommes nés de père ouvrier et sortis sans diplôme de l'école?
3. Qu'est-ce qui nourrit dans cette jeunesse des sentiments de colère, d'injustice, d'humiliation et d'exclusion?
4. Quel rôle, quelle place devrait-on accorder aux habitants dans les processus de construction démocratique dans les quartiers ?
5. Et quelle est la place pour des réseaux associatifs comme les nôtres ?

VI. La femme et la société

1. Les mariages forcés sous le joug du silence

Nombre de jeunes filles issues de l'immigration sont contraintes par leur famille d'épouser un homme qu'elles n'ont pas choisi. Des associations leur viennent en aide et multiplient les actions de prévention.

Leur histoire fait parfois la «Une» des médias. Comme celle d'Aïssatou, une jeune lycéenne de 17 ans, à la fois française et malienne, mariée contre son gré durant les vacances passées «au pays». Plusieurs mois après son départ, des journalistes retrouvent sa trace, alertés par une assistante sociale à qui Aïssatou a envoyé une lettre désespérée : *«Je suis une morte vivante, vous êtes mon seul espoir. S'il vous plaît, aidez-moi.»* En 2004, une jeune française d'origine marocaine, contrainte d'épouser à l'âge de 20 ans un homme qu'elle ne connaît pas, a également témoigné dans un livre pour faire cesser cette pratique: *«J'ai dit oui d'une voix qui n'était pas la mienne, signé un papier que je ne voyais même pas, tant mes yeux étaient brouillés de larmes.»* Mais très rares sont les victimes de mariages forcés qui osent briser la loi du silence.

Une pratique difficile à quantifier. Comme Aïssatou ou Leïla, 70 000 jeunes filles seraient pourtant susceptibles d'être touchées. Une estimation du Haut Conseil à l'intégration difficile à vérifier, faute d'études sur le sujet. Impossible aussi de savoir si cette pratique est en augmentation. Les structures qui aident les victimes de ces unions constatent, pour leur part, que de plus en plus de jeunes filles les appellent ou frappent à leur porte. *«Cela ne veut pas dire pour autant que cette situation est plus fréquente»*, note Christine Jama, directrice et juriste de l'association Voix de Femmes dans le Val-d'Oise, qui a été sollicitée par 172 personnes, dont un homme, en 2004. Cette hausse pourrait être simplement le résultat du travail mené par les différentes associations, très présentes en Ile-de-France et dans les départements à forte population immigrée.

D'après *Valeurs mutualistes* n°243 mai/juin 2006

Comment définir les mariages forcés? Ce n'est pas facile. Ce concept n'a pas de contenu juridique et n'est pas défini dans tous les pays de la même façon. Le mariage forcé se caractérise par une atteinte à la liberté du consentement au mariage, par la contrainte physique, les violences physiques, les violences morales ou les pressions.

Nos lois civiles suffisent-elles pour lutter contre ce phénomène ? Le ministère public peut poursuivre pour annuler le mariage lorsqu'il y a absence du consentement d'un des époux. La poursuite pour vice du consentement ne peut être engagée que par les époux, ce qui pose problème. Le relèvement de l'âge légal du mariage à 18 ans

pour les filles est une mesure que la France devait prendre au regard des autres législations européennes. Mais, bien qu'elle mette fin à la discrimination entre garçons et filles, en soi, cette mesure ne réduira pas les mariages forcés.

Comment expliquer cette pratique? D'un pays à l'autre, et d'une famille à l'autre, les mariages forcés n'obéissent pas aux mêmes raisons : poids de la culture, importance accordée à l'honneur et à la virginité, réaffirmation identitaire, souci d'éviter pour ses enfants une union mixte par exemple.

Propos recueillis par *Katia Vilarasau* chargée de recherche au Centre de recherche «Ethique, Sens, Société», CNRS/Université René Descartes Paris V.

Honte, culpabilité et idées reçues. Pour la plupart des jeunes filles, c'est en effet auprès de ces structures qu'elles osent se confier pour la première fois, la honte et la culpabilité les empêchant bien souvent d'en parler autour d'elles. Parce qu'elles ont grandi en France et vu leurs copines choisir leurs amoureux ou leur mari, beaucoup pensent que leurs parents ne peuvent pas «leur faire ça». L'apparition du spectre d'une union programmée équivaut pour elles à un coup de massue. Les responsables des associations doivent alors balayer bon nombre d'idées reçues. «Nous constatons, par exemple, que les filles appréhendent de se confier aux assistantes sociales, et même parfois aux associations, car elles leur prêtent des pouvoirs démesurés, comme celui de briser les familles», souligne Christine Jama. Endiaye, 16 ans, exprime bien cette crainte : «J'ai peur d'en parler... Est-ce que l'assistante sociale va appeler mes parents et les mettre en prison ?» Il faut par ailleurs mettre en garde les adolescentes quant aux conséquences d'un départ en vacances au pays. «Elles sont persuadées que nous pourrions les faire revenir en France, poursuit la directrice de Voix de Femmes. Si elles souhaitent vraiment partir, nous leur conseillons de faire une photocopie de leurs papiers d'identité et de les mettre en lieu sûr. Si elles sont déterminées à quitter leur famille pour échapper à cette situation, nous les aidons à leur trouver un logement. Mais le plus important est que la décision leur appartienne».

Encourager les filles à s'exprimer. Les associations misent beaucoup sur les campagnes de prévention, notamment dans les établissements scolaires qui sont souvent le seul lieu d'expression des jeunes filles. Voix de Femmes y projette le court-métrage «*L'été de Noura*» qui mêle au sujet des mariages forcés différents thèmes sur les relations frères-sœurs, enfants-parents... «*Nous avons constaté que les filles ne communiquent pas forcément avec leurs frères et sœurs, ou une grand-mère, alors qu'ils pourraient devenir de précieux alliés. Il faut expliquer qu'il y a toujours un adulte qui pourra aider une victime de mariage forcé : un professeur, une infirmière scolaire, la mère d'une copine... Les filles ne se rendent pas compte que si elles ne verbalisent pas leur refus, les parents peuvent croire qu'elles sont d'accord.*» D'autres structures, comme l'Association Fatoumata pour l'émancipation des femmes,

privilégient le travail de médiation avec la famille. Toutes les associations ont salué le relèvement de l'âge légal du mariage à 18 ans, mais elles ne sont pas dupes sur la réelle efficacité de cette mesure : 68% des jeunes filles qui s'adressent à Voix de Femmes ont entre 18 et 25 ans. A quand de vrais moyens pour aider ces adolescentes ou ces majeures (mais ayant un âge où elles sont encore fragiles) à se réapproprier leur parole?

Katia Vilarasau

D'après *Valeurs mutualistes* n°243 mai/juin 2006

Questionnaire:

1. Est-ce que nombre de jeunes filles issues de l'immigration sont contraintes par leur famille d'épouser un homme qu'elles n'ont pas choisi?
2. Quelles associations leur viennent en aide et multiplient les actions de prévention?
3. Quel est le résultat du travail mené par les différentes associations?
4. Est-ce que c'est facile de définir les mariages forcés?
5. Les lois civiles françaises suffisent-elles pour lutter contre ce phénomène ?

2. L'égalité entre les sexes est un outil du développement

Les efforts des organisations internationales et des gouvernements pour améliorer le sort des femmes restent insuffisants.

Promouvoir la femme est essentiel pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance dans les pays en développement. Le fait de négliger la relation entre la culture, les femmes et l'économie a de sérieuses conséquences politiques, économiques et sociales. L'égalité entre les sexes et l'autonomie des femmes sont d'ailleurs un élément essentiel des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Certes, le manque de financement reste un problème majeur : dans leur «Plan pratique de réalisation des OMD», Jeffrey Sachs, conseiller spécial du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies pour les OMD, et son équipe appellent à un doublement de l'aide au développement. Mais il ne suffit pas de dépenser plus. Au-delà de la mauvaise gouvernance et de la faible capacité d'absorption de nombre de ces pays, il faut débattre des conséquences négatives d'institutions culturelles profondément enracinées, comme par exemple l'impact des lois et des traditions sur le (non) accomplissement de l'OMD 3 - l'égalité entre les sexes -, le seul objectif dont l'échéance était fixée à la fin 2005.

Depuis des années, les organisations internationales comme les gouvernements se sont souciés de l'accès des femmes à l'éducation, aux services de santé, au marché du travail, et des progrès ont été obtenus dans certains pays. Mais dans une étude récente, nous avons montré que ces efforts ne suffisent point. Dans nombre de pays, les institutions et les traditions continuent à privilégier les hommes aux dépens des femmes. Les hommes ont un meilleur accès à l'éducation, à la santé et à l'emploi. Et même lorsque les femmes sont éduquées, elles ne peuvent pas exercer un travail salarié à cause des traditions. Pour mesurer ce poids des institutions et des traditions, nous avons identifié sept indicateurs: la polygamie, le pourcentage de femmes mariées avant 20 ans, le pourcentage de femmes excisées, l'autorité uniquement paternelle sur les enfants, les lois discriminatoires sur l'héritage et celles sur l'accès des femmes à la propriété, enfin l'absence de liberté de déplacement et d'habillement. Ces indicateurs mesurent le degré de soumission des femmes aux hommes. Ils sont beaucoup plus élevés dans trois régions – Asie du Sud, Afrique subsaharienne, Moyen-Orient et Maghreb – que sur le reste de la planète. À partir d'un échantillon de pays qui représentent toutes les régions du monde, nous avons testé leur impact. Plus ces indicateurs sont élevés - c'est-à-dire plus les lois et les traditions imposent la soumission des femmes aux hommes -, plus les femmes sont discriminées pour l'accès à l'éducation, à la santé, et plus les pourcentages de femmes parmi les salariés, les techniciens, les cadres, sont faibles.

«On peut construire des écoles, mais cela ne changera rien si la tradition interdit à la femme instruite de sortir seule de chez elle pour aller travailler»

Ainsi, il ne suffit pas de financer écoles et hôpitaux si l'on ne fait pas évoluer lois et traditions. On peut construire des écoles, mais cela ne changera rien si la tradition interdit à la femme de sortir seule de chez elle pour aller travailler. Accorder des microcrédits à des femmes de zones rurales où on leur refuse l'accès à la propriété de la terre n'aura jamais les effets escomptés. De la même manière, on peut former des jeunes filles dans les universités, mais cela aura des effets limités sur leur accès aux postes de cadres si les femmes ne sont pas autorisées à superviser des hommes. Parce qu'elles régissent leurs possibilités de participation aux activités économiques, les institutions qui désavantagent les femmes – la moitié de la population – empêchent aussi le développement.

Le succès des réformes proposées dans le «Plan pratique de réalisation des OMD» dépend en grande partie de la volonté des gouvernements de s'attaquer à ces traditions et privilèges anciens. Les réformes doivent inclure l'application ou les modifications des règles juridiques. Elles devraient contenir des incitations envers d'éventuels partenaires pour le changement, respecter des calendriers réalistes, et prévoir des compensations pour les hommes dans le cas où ils seraient lésés par les changements. Le contexte socio-économique est essentiel, aussi il pourrait être nécessaire de proposer différentes approches en zone urbaine et en zone rurale.

Heureusement, ni le niveau de revenus ni les religions dominantes ne semblent être des barrières intrinsèques à l'amélioration de la situation. En témoignent les débats actuels sur la réforme du code civil en faveur des droits de la femme dans les pays du monde arabe comme le Maroc, ainsi que les avancées: dans la lutte contre les pratiques discriminatoires dans les Etats du sud de l'Inde. De la même façon, des campagnes importantes ont été engagées pour lutter contre l'excision en Afrique sudsaharienne et pour donner plus de droits aux femmes dans les gouvernements locaux. Pourtant, il reste beaucoup de travail. La tâche est plus ardue que la simple injection d'argent en faveur des OMD. Si la communauté internationale désire réellement respecter ses engagements, il faudra qu'elle débattre sérieusement de réformes pour en finir avec les lois et les traditions qui en empêchent la réalisation.

D'après *Le Monde*, 10 janvier 2006

Questionnaire:

1. Est-ce que les efforts des organisations internationales et des gouvernements pour améliorer le sort des femmes restent insuffisants?
2. Quelles conséquences a le fait de négliger la relation entre la culture, les femmes et l'économie?
3. Quel problème reste majeur?
4. De quoi se sont souciés les organisations internationales depuis des années?
5. Est-ce que les hommes ont un meilleur accès à l'éducation, à la santé et à l'emploi?
6. Pourquoi les femmes ne peuvent pas exercer un travail salarié?
7. Combien d'indicateurs a-t-on identifié pour mesurer ce poids des institutions et des traditions?
8. Qu'est-ce que mesurent ces indicateurs?
9. Dans quels pays le degré de soumission des femmes aux hommes est le plus élevé?
10. Quel rôle joue le contexte socio-économique?

Retenez les sigles:

OMD - Objectifs du millénaire pour le développement;

ONU - Organisation des Nations unies

3. *Adroite paritaire*

Elle aurait pu faire de l'animation dans les supermarchés, main solidement agrippée au micro, vantant saucisson en promo ou lançant la tombola. Dans un gouvernement à l'agonie, Catherine Vautrin, toute enjouée, œil vif et mèche platine garde le sourire en toutes circonstances. Quand ses collègues fixent leurs chaussures en attendant que passe le mauvais temps, elle continue, imperturbable, à faire la VRP des mesures sociales de Jean-Louis Borloo. Sa dernière réalisation: la mise en place d'écrans dans toutes les MJC pour les retransmissions des matchs de football. «On aimerait que tous (au sein du gouvernement) aient des idées», tâche-t-elle, un brin pète-sec. Dominique de Villepin se noie dans les profondeurs de l'impopularité mais elle se dit convaincue qu' «il faut jouer le match jusqu'au bout, qu'il y a encore des choses à faire». Elle sait pourtant que l'action du gouvernement entre la crise du CPE, l'affaire Clearstream, la rivalité Ségolène. Royal-Nicolas Sarkozy et la Coupe du monde est «totalement inaudible». «Tant que l'on reste sur des sujets techniques, les gens ne montrent pas d'hostilité», se rassure-t-elle. Arrivée dans l'équipe Raffarin au moment où il commençait à flancher, la ministre est devenue une spécialiste en matière de désamour avec l'opinion. Elle corrige : «Les quatre premiers mois de Villepin étaient plutôt sympa.» Et peut comparer: «A la fin de Raffarin, dès qu'un ministre sortait, il y avait cinquante manifestants.» A Chartres, en juin, lors de la conférence de presse mensuelle décentralisée du Premier ministre, elle a été étonnée de ne «pas voir un chat. Les gens sont dans l'après. Là, on va plonger dans une indifférence absolue jusqu'à la fin de l'été». Elle n'aura pas connu le meilleur mais la ministre déléguée à la Parité et à l'Egalité des chances, inconnue des Français, n'est pas du genre à se plaindre. Trop prudente et bien contente d'être là quand d'autres, autour de la table du Conseil, se révèlent geignards. Dans une UMP en mal de femmes, son ascension a été expresse. Elue députée en 2002, elle entre dans le gouvernement Raffarin dès 2004. D'abord à l'Intégration puis aux Personnes âgées, enfin à la Cohésion sociale et à la Parité sous Villepin. Catherine Vautrin n'est pas femme à perdre du temps. Issue d'une famille de cadres, elle s'engage à 21 ans au RPR, choquée par l'élection de Mitterrand en 1981. Deux ans plus tard elle devient conseillère municipale à Reims. École privée, études de droit, un parcours classique de petite bourgeoise de province qui la conduit dans une compagnie d'assurances américaine. Elle grimpe les échelons de chef de produit à directrice marketing pour l'Europe continentale. «Avec les Américains, on bosse beaucoup, mais on monte vite».

Questionnaire:

1. Catherine Vautrin, qui est-ce?
2. De quelle famille est-elle issue?
3. À quel âge s'engage-t-elle au RPR?
4. Quand devient-elle conseillère municipale à Reims?
5. Qu'est-ce qui la conduit dans une compagnie d'assurances américaine?

Trouvez les sigles:

VRP, MJC, CPE, RPR, UMP

4. *Une femme au sommet de l'État*

Tournage. Un sujet d'actualité: Pascal Chaumeil réalise, pour France 2, un téléfilm sur une femme président de la République. Une fiction qui reste avant tout une comédie, avec Anne Consigny dans le rôle titre.

Des Lambris et des dorures à n'en plus finir, des ruissellent de cristal, des tableaux gigantesques au style bucolique, des drapeaux français et européens, un parquet ciré à la latte près, des chaises dorées et un parterre largement féminin. Atmosphère solennelle pour le discours de la présidente de la République. Perchée sur de hauts talons, cette dernière s'avance vers son pupitre, frêle dans sa veste noire et sa jupe chocolat. Elle ouvre la chemise qui contient son discours, marque un temps d'arrêt et s'élançe. Madame la présidente honore, ce jour-là, les femmes méritantes de la République. Discours percutant et plaisant. Applaudissements.

Non, il ne s'agit pas d'une projection de l'après-mai 2007 et ce n'est pas Ségolène Royal qui parle. Dans la plus belle salle des fêtes de la Mairie de Paris, Pascal Chaumeil, le réalisateur d'*Engrenages*, tourne pour France 2 une série de six épisodes de 52 minutes, *L'État de Grace*. Madame la présidente s'appelle Grace, ses traits sont ceux d'Anne Consigny et quand le projet a été initié il y a trois ans, personne n'évoquait le nom de Ségolène Royal pour la présidentielle. France 2 ne se lance pas non plus dans la fiction politique réaliste à la *Commander in Chief* ou *The West Wing*. Que ce soit le scénariste, Jean-Luc Gaget, ou la productrice, Sophie Revil, chacun insiste: *L'État de Grace* est une comédie «*pétillante*», une fable sur les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes et le désarroi des premiers face à la montée en puissance des secondes, mais en aucun cas une «*série polémique*», comme le souligne Jean-Luc Gaget. «*On y parle à 80% de la vie privée de Grace et à 20% de la vie politique*». Et Sophie Revil de souligner: «*On joue sur l'émotion, l'humour et le conflit intérieur de cette femme entre sa vie privée, car elle est enceinte, et sa vie professionnelle*».

Le machisme du monde politique. Pour éviter toute polémique, Grace, militante écologiste, est issue de la société civile, gagne contre le candidat de droite et doit composer avec la gauche, Verts compris, qui ne l'a pas soutenue durant la campagne. Quant aux sigles des partis, ils ont tous été gommés. Pour autant, «*tout ce qu'on dit est vrai et documenté dans ses moindres détails*», précise la productrice. Le journaliste de *L'Express*, Christophe Barbier, a été consultant sur la série. Jean-Luc Gaget a rencontré de nombreuses femmes politiques comme Elisabeth Guigou, Anne Hidalgo, Roxane Decort... et toutes ont insisté sur la violence du monde politique. «*Elles m'ont parlé du machisme ambiant et de la rudesse au sein des partis*», note Jean-Luc Gaget qui s'est servi de cet élément dans la série. Ainsi, Grace va-t-elle être confrontée aux ambitions de son premier ministre, Victor Tâge (André Marcon), qui

ne souhaite qu'une chose: devenir calife à la place du calife. Mais son conseiller spécial Jean-Jacques Chrétien (Zinédine Soualem), sorte de Jacques Attali, et le secrétaire général de l'Élysée, le si coincé énarque Bertrand Saint Amor (Yves Jacques), veillent au grain.

Anne Consigny a troqué sa jupe stricte pour un modèle au tissu à fleurs. *L'État de Grace* est son vrai premier rôle pour la télévision. Elle a été choisie, outre son talent, justement parce que son visage n'est pas associé au petit écran, ce qui renforce sa crédibilité. Les autres acteurs viennent, eux aussi, pour la plupart du théâtre. «*Sinon, on aurait risqué de tout déséquilibrer*», souligne Sophie Revil.

Anne Consigny, qui d'ordinaire ne s'intéresse pas à la politique, s'est surprise à aimer ça. «*Mais au sens philosophique du terme, pas la politique politicienne*», précise-t-elle. En tout cas, elle a fait un heureux: son père. Haut fonctionnaire issu de la même promotion de l'ENA que Jacques Chirac, il a été «*exalté*» par le film. «*Il est même venu sur le plateau*», sourit Anne Consigny. Pour autant, cette fiction ne lui a pas donné l'envie de faire de la politique. «*Ça a l'air atroce!*», dit-elle. Pascal Chaumeil a, de son côté, regardé de nombreux documentaires et films sur l'Élysée, mais insiste, lui aussi, sur l'aspect comédie du projet.

La série devrait être diffusée le mercredi, cet automne, avant le début de la campagne électorale. Inutile d'en rajouter dans le côté réalité politique. D'autant que malgré les avertissements de la production et de la chaîne, il est pratiquement certain que chacun tentera de trouver des clefs à la comédie. Des clefs qui, nous assure-t-on, n'existent pas.

Isabelle Nataf

D'après *Le Figaro*, mardi 25 juillet 2004

Dialogue:

Le congé de maternité

Étienne: Adrienne? C'est vous qui allez organiser la réunion du 25 septembre?

Adrienne: Ah non? Je suis désolée, Étienne, je vais être en congé de maternité du 31 août au 15 décembre.

Étienne: Vous allez reprendre le travail le 15 décembre?

Adrienne: Non, je vais reprendre début janvier, après deux semaines de vacances.

Étienne: Alors, qui va organiser la réunion?

Adrienne: Aucune idée, mon cher Étienne!

D'après *Vite et Bien*, p. 50, 2009

Questionnaire:

1. Quel film réalise Pascal Chaumeil pour France 2?
2. Qui est dans le rôle titre?
3. Comment s'appelle Madame la présidente?
4. Comment est apprécié le film par le scénariste Jean-Luc Gaget et la productrice Sophie Revil?
5. À votre avis, ce film, est une comédie “pétillant”, un film sur la vie privée, une film politique?
6. Sur quoi ont insisté de nombreuses femmes politiques rencontrées par Jean-Luc Gaget?

VII. Le logement

1. Marginalisation dans les banlieues «sensible»

Parallèlement à cette intégration silencieuse et majoritaire, certaines banlieues vivent des problèmes cruciaux dont les médias s'emparent quotidiennement. Dans les années 1970, les Français de souche ont quitté les cités HLM pour se loger dans des zones pavillonnaires plus confortables ou, de plus en plus, pour accéder à la propriété grâce aux aides étatiques incitatives. Les familles immigrées ont quitté les centres-villes, les cités de transit ou les bidonvilles pour s'installer dans ces cités. Aux Minguettes à Lyon, dans la banlieue nord de Marseille ou dans la banlieue parisienne, ces îlots ont connu jusqu'en 1982 une forte poussée démographique des ménages étrangers, surtout maghrébins. Avec les années de crise économique, la montée du chômage, la situation s'est dégradée, la violence a fait son chemin et les crimes et incidents à caractère raciste se sont multipliés. Les années 1980 ont été marquées par les émeutes urbaines des « jeunes Beurs * qui ont connu le chômage de leurs parents, l'échec scolaire, tous les handicaps économiques et sociaux ; pauvreté matérielle, pauvreté culturelle et violence sont en général très liées. Les parents, pas encore intégrés, n'ont pu gérer l'éducation de leurs enfants, ils ont conservé leur langue d'origine et leurs traditions, ne pouvant stimuler l'intégration de leurs enfants et les laissant écartelés entre deux mondes. Depuis peu, la tendance inverse est amorcée : les jeunes s'expriment de plus en plus en français chez eux, pratiquent de moins en moins les rites religieux, fréquentent moins les associations - celles qui servirent un instant de tremplin à quelques leaders politiques - et autres espaces ludiques créés à leur intention dans le but de les « récupérer ». Ils sont de plus en plus nombreux à penser que l'école est le lieu d'intégration principal, et désirent une insertion sérieuse, c'est-à-dire par le travail, dans l'espoir d'une vie normale. Mais cette espérance individuelle est très ténue : comme le montrent les résultats des sondages, ils croient plutôt à une solution collective pour un avenir meilleur.

Le sport devient un des biais de l'intégration ; les immigrés marginalisés y trouvent un encadrement, un lieu de socialisation et des règles, enfin un moyen de s'identifier à un quartier ou à une cité ; parfois ils y trouvent le chemin de la réussite. Les « Beurs » sont de plus en plus nombreux parmi les professionnels du sport.

Lorsque, malgré tous leurs efforts, rien ne leur sourit et que l'horizon reste bouché, ils en arrivent à refuser l'intégration et trouvent dans le fanatisme islamique.

Questionnaire:

1. Qu'est-ce que ça veut dire: les banlieues "sensibles"?
2. Les familles immigrées, pourquoi préfèrent-elles s'installer dans les cités?
3. Par quoi ont été marquées les années 1980?
4. Qu'est-ce que les "jeunes Beurs" ont connu?
5. Pour les parents, pas encore intégrés, est-il facile de gérer l'éducation de leurs enfants?
6. Quel rôle joue le sport dans la vie des immigrés?

2. *Les arnaques des constructeurs de maisons*

Ils vous promettent la lune à partir de 100 000 euros. Mais dès que le chèque d'acompte est dans leurs mains, certains font tout pour gonfler la note. Tour d'horizon des embrouilles et conseils pour s'en protéger.

Trois mètres carrés en moins, 1 400 euros de maçonnerie en plus, 2 000 euros d'étude de sol, 4 500 euros d'aménagement foncier... Franck et Caroline Jean doivent reprendre leur souffle pour raconter leur galère. C'était pourtant bien parti : leur contrat de construction, signé à Palai-seau (Essonne) le 28 mai 2004 avec Maisons Ecureuil, était conforme à leurs souhaits. Malheureusement, il ne s'agissait que d'un projet. Le vrai contrat est arrivé un mois après. «Le surcoût s'élevait à 10 700 euros», s'étranglent les époux Jean, qui n'ont plus qu'une idée en tête: tout arrêter et récupérer leur acompte de 6 700 euros. Vu les irrégularités dont ils ont été victimes, ceux-là devraient obtenir gain de cause. Mais ce n'est pas toujours le cas. Le manque de contrôles sur la profession de constructeur de maisons individuelles, très atomisée (on compte plus de 3 000 spécialistes en France), autorise toutes sortes de manipulations, pour ne pas dire d'arnaques. Exemple: 25 % des 200 000 maisons qui sortent de terre chaque année n'ont pas de garantie de livraison. Si le constructeur fait faillite, le client doit alors dire adieu aux avances versées et se débrouiller pour faire terminer le chantier. C'est plus fréquent qu'on le croit: 200 constructeurs déposent leur bilan tous les ans.

Gare aussi aux fausses promesses en matière de prix, de délais, de qualité des matériaux, sans parler des malfaçons. Le risque est élevé avec les petits constructeurs, pas tous très pros, mais il arrive aussi que des entreprises connues et réputées sérieuses, comme Maisons d'en France, France Confort ou Maison Familiale franchissent la ligne blanche. Voici les principaux pièges que nous avons relevés, preuves à l'appui. Avec nos conseils pour ne pas y tomber.

Parquet, fenêtres, portes... La maison témoin cache la réalité.

Salon Domexpo de Moisselles, à 25 kilomètres au nord de Paris, en octobre dernier. Notre visite de cette foire à l'habitat individuel (il y en a dans toutes les régions) s'est révélée très instructive. Une douzaine de constructeurs y exposaient leurs maisons et faisaient signer des contrats à la chaîne. Bell, Pavillon français, Phénix, Tamia... Quelle que soit l'enseigne, les prestations proposées étaient alléchantes: carrelage en grès émaillé, portes en bois exotique, larges baies vitrées... Trop beau pour être vrai, hélas, comme nous l'avons ensuite constaté en allant voir les maisons déjà construites. Boiseries en carton plaqué, carrelage bas de gamme, portes-fenêtres riquiqui... C'est un tout autre décor que nous ont montré les acheteurs mécontents. Beaucoup ont réclamé des aménagements conformes à ceux de la maison témoin. Mais ils ont dû repasser à la caisse, et au prix fort. Exemples: 1189 euros à

ajouter à la facture pour avoir le carrelage exposé au salon, 1295 pour la fenêtre, 106 pour la porte de style (80 euros chez Lapeyre)... Nos conseils Si vous souhaitez des équipements de qualité, choisissez-les avant de signer le contrat. De peur de vous voir filer à la concurrence, le constructeur écrasera les prix. Et n'oubliez pas, lors de la réunion d'ouverture de chantier (elle est obligatoire), de vérifier que les éléments demandés ont bien été prévus. On ne sait jamais.

D'après *Capital*, décembre. 2004.

Questionnaire:

1. Analysez le titre du texte.
2. Intitulez le texte autrement.
3. Quelles entreprises connues et réputées mentionne-t-on dans ce texte?
4. Retenez les entreprises telles que: *Maisons Écureuil, Maisons d'en France, France Confort, Maisons Familiale.*
5. Qu'est-ce qu'il faut faire pour choisir des équipements de qualité?

3. *Location. Enfin la détente*

Soixante-sept visites, cinq mois de mise en vente et une grosse négociation. Ce propriétaire d'un bel appartement familial de 95 m², pourtant idéalement situé rue du Docteur-Blanche (XVI^e arrondissement de Paris), a dû, pour pouvoir s'en dé faire, baisser son prix de 690 000 à 615 000 €, soit un rabais de 75 000 €! Et encore, le vendeur un peu trop gourmand peut s'estimer heureux, car certains logements ne sont même plus visités. Comme ce 3-pièces plein de charme avec ses colombages, mais nichant au cœur des Halles, quartier réputé bruyant et peu sûr.

Aujourd'hui, après la flambée qui a fait grimper les prix de 120 % en près de dix ans, les acheteurs hésitent plus que jamais avant de s'engager. Et cela se voit. En 2006, en effet, le ralentissement se poursuit: les acquéreurs sont moins nombreux, les délais de vente s'allongent et, malgré des périodes d'embellie, la décélération de la hausse des prix continue. Selon la Fnaim, ces derniers n'ont augmenté, en moyenne, que de 9 % en juin dernier, contre 17 % il y a deux ans. Un ralentissement qui ne touche plus seulement l'Ile-de-France et les grandes métropoles, mais également les régions les moins chères, comme celles de l'ouest du pays, qui finissent par sérieusement rattraper leur retard. Et si le marché a «beaucoup mieux résisté que prévu», souligne Michel Mouillart, professeur d'économie à Paris-Nanterre, porté par une demande structurelle forte (démographie, décohabitation et déficit de construction), les signes de tassement se multiplient, confirmant l'atterrissage du secteur.

Le marché immobilier n'est plus à un rebondissement près. Cette année, en effet, alors que les prix poursuivaient lentement leur décrue commencée il y a deux ans, on a assisté à «un ralentissement du ralentissement de la hausse», selon l'expression de Michel Mouillart. La tendance, qui a surpris tous les professionnels, s'explique en grande partie par l'avènement d'une nouvelle clientèle, remplaçant celle qui a dû renoncer à l'achat. Il n'y a pas de secret: ce sont le plus souvent des ménages déjà propriétaires de leur logement qui «ont entretenu le marché en gérant activement leur patrimoine et en provoquant une rotation plus rapide des biens», explique Claude Sadoun, président du Crédit immobilier de France. Autre phénomène: en 2006, beaucoup de jeunes ont profité de la solidarité intergénérationnelle pour devenir propriétaires. En Ile-de-France, les moins de 30 ans représentent actuellement 25 % de la clientèle contre 22 % il y a cinq ans, selon une étude récente de la Chambre des notaires de Paris. Dernière catégorie d'acquéreurs actifs: ceux qui, disposant de peu d'apport, s'entêtent malgré tout à racler leurs fonds de tiroir au centime d'euro près pour réaliser leur rêve. «Ils acceptent parfois de payer des prix disproportionnés par rapport à leurs revenus», regrette Emmanuel Ducasse, du Crédit foncier de France. Ces accros à l'accession exploitent au maximum l'allongement de la durée du crédit

– passé, en moins de sept ans, de quinze à vingt, voire à vingt-cinq ans;
– qui reste «le seul facteur susceptible de leur donner encore un peu de souplesse», souligne Didier Blot, responsable des agences parisiennes du groupe Foncia.

Des chiffres exclusifs

Avec plus de 700 000 mutations immobilières réalisées chaque année dans leurs études, les notaires disposaient d'une mine d'informations d'une valeur sans égale sur le marché français. Ce sont en effet les seules qui soient incontestables, puisqu'elles s'appuient sur la quasi-totalité des transactions réalisées: les chiffres que nous publions sont fondés sur 670 000 ventes. Ces informations sont collectées de manière quasi systématique: lors de toute vente, les notaires recueillent des données précises sur le type de bien vendu (maison; neuve et ancienne, appartement, terrain à bâtir...), sa surface, le , nombre de pièces, le prix de vente réellement pratiqué etc. Un traitement statistique permet ensuite d'établir, d'une part, des valeurs moyennes (prix moyen au mètre carré); d'autre part, des indices labélisés par l'insee. Le notariat a ainsi mis en place des bases de données immobilières (l'une pour Paris et sa couronne, l'autre pour la province), dont L'Express a tiré des centaines de chiffres exclusifs que nous publions. Certaines de ces informations peuvent être consultées sur internet en interrogeant les sites.

D'après *Express*, 2006

Dialogue:

Un coup de fil à l'agence immobilière

Boniface: Bonjour, monsieur, je téléphone à propos de l'appartement à louer rue Couperin. Je peux vous poser quelques questions?

L'agence immobilier: Oui, bien sûr!

Boniface: L'appartement fait quelle surface, exactement?

L'agence immobilier: Il fait 52 m². C'est un bel appartement récent.

Boniface: Il y a combien de pièces?

L'agence immobilier: Trois pièces au total, plus une cuisine et une salle de bains,

Boniface: L'appartement donne sur la rue?

L'agence immobilier: Non, il donne sur un petit jardin. C'est charmant et très calme...

Boniface: Il est chauffé au gaz ou à l'électricité?

L'agence immobilier: Il est chauffé à l'électricité, monsieur.

D'après *Vite et Bien*, p. 90, 2009

Retenez le lexique:

solvabilité {f} – платежеспособность	baisse (f) – снижение, понижение
remboursement (m) – уплата, выплата долга	dépense (f) – расход, трата, затрата
revenus (m) – доход	retournement (m) – резкая и полная перемена
indicateur (m) – указатель	freinage (m) - торможение
capacité (f) – способность, вместимость	propice – благоприятный, своевременный
créancier (m) – кредитор	palier (m) – лестничная площадка
créance (f) – долговое требование	immeuble (m) – недвижимость, имущество
arrondissement (m) – округ, район	logement (m) - расселение
promoteur (m) – инициатор	caisse (f) - касса
addition (f) — сложение, прибавление	reloquer – повторно сдавать
acquéreur (m) – покупатель, приобретатель	cher - дорого
excès (m) – излишество, избыток	augmenter - увеличивать
décalage (m) -разрыв, разница, интервал	stagnatio (f) - застой
parking (m) – стоянка	effet (m) – результат, воздействие
taux (m) – процентная ставка	bailleur (m) - арендатор
terme (m) – квартирная плата	

VIII. La santé

1. Au secours, je rouille...

Le stress oxydant peut accélérer le vieillissement de l'organisme. Pour déceler ce déséquilibre, des laboratoires d'analyses proposent un nouveau check-up. Mais bien des scientifiques n'y croient pas.

Difficile d'imaginer un laboratoire d'analyses médicales mieux situé que celui de M. Houn. A deux pas du casino de Monte-Carlo (principauté de Monaco), l'officine donne sur une grande avenue où les enseignes des banques alternent avec les plaques des médecins. Pour mieux satisfaire une clientèle âgée et fortunée, soucieuse de rester en bonne santé le plus longtemps possible, le directeur, Phanry Houn, a eu une idée de génie. Il s'est équipé l'an dernier d'un nouvel appareil, importé d'Italie, censé révéler, à partir d'une goutte de sang prélevée au bout du doigt, si la personne souffre à son insu de stress oxydant. Autrement dit son organisme ne rouillerait pas prématurément, favorisant la survenue de pathologies aussi redoutables que la maladie de Parkinson ou le cancer.

A chaque client venu pour une prise de sang classique Phanry Houn propose cet examen express, facture 60 euros. Son topo, rodé, s'achève sur un argument imparable. Vous avez deux options pour vous prémunir contre les maladies, résumet-il. Soit vous comptez sur votre bonne étoile, soit vous choisissez une approche scientifique, qui passe par un bilan sanguin. Beaucoup de Monégasques ne se fient pas aux asters, manifestement, puisque plus de 800 tests ont été réalisés sur place en l'espace de neuf mois ! Un record inégalé, à ce jour, en France.

Pourtant, l'entrepreneur de la Côte d'Azur n'est pas seul sur le créneau prometteur du stress oxydant. Ailleurs en France, une quarantaine de laboratoires d'analyses utilisent le même appareil. D'autres préfèrent expédier les tubes de sang à Grenoble (Isère), où une société privée liée au CHU, Equinox, réalise des bilans plus approfondis mais plus chers, 175 euros au final. À croire qu'on disposerait enfin d'une méthode miracle – et lucrative – pour retarder le vieillissement... Devant l'essor de cette activité, des scientifiques tirent la sonnette d'alarme. A commencer par le Pr Serge Hercberg, président du comité de pilotage du Programme national nutrition santé – le père du slogan des « 5 fruits et légumes par jour ». Le médecin épidémiologiste entend bien alerter les consciences sur ces pratiques de « pseudomédecine » à l'occasion d'un débat scientifique organisé le 27 mars à Paris.

Tout découle de l'engouement croissant des Français pour ces pilules promettant tout à la fois santé, jeunesse et beauté. Un adulte sur 5 en achète au moins une fois par an, selon la dernière enquête individuelle et nationale sur les consommations alimentaires. Notamment des antioxydants, ces comprimés anti-âge

contenant de la vitamine C ou E, du beta-carotène, du selenium ou encore du zinc. En l'état actuel de la science, impossible de déterminer les besoins précis d'un individu dans chacune de ces substances. Mais les chercheurs espèrent y parvenir un jour, grâce aux techniques mises au point par les biologistes pour mesurer leur niveau dans l'organisme à partir d'une simple prise de sang.

De là à les proposer au grand public sous forme de checkup réguliers, il y a un pas... que des médecins, des laboratoires d'analyses et des centres de médecine esthétique n'ont pas hésité à franchir. « Techniquement, ces bilans sont de plus en plus fiables, estime le Pr Serge Hercberg. Mais le scandale, c'est de laisser croire aux individus que ces dosages, même exacts, permettent de prédire un quelconque risqué de développer des maladies dégénératives ou des cancers. » Sa position rejoint celle d'un autre professeur, Bernard Guy-Grand, qui avait mis cette question au programme de la Journée annuelle de nutrition et de diététique, le 30 janvier à Paris. Dans le monde entier, les scientifiques se demandent encore quelles conclusions tirer de ces bilans et, ici, des médecins savent en déduire si votre état de santé est optimal ou non, ironies le vice-président de l'Institut français pour la nutrition. Ils sont forts!

Le compliment ira droit au Coeur du plus célèbre militant anti-stress oxidant, le Pr Luc Montagnier, nobélisé pour la découverte du virus du sida. Dans son bureau dominant tout Paris, à la délégation de l'Unesco, le septuagénaire défend bec et ongles le principe d'un checkup qu'il effectue lui-même tous les six mois. Il faudrait avertir les personnes souhaitant réaliser ces tests qu'ils ne sont pas totalement validés, admet-il. Ce n'est pas une raison pour s'en priver, alors qu'ils indiquent s'il faut changer son alimentation ou prendre des compléments antioxydants pendant quelque temps. Mais qui parle vraiment? Le scientifique ou l'investisseur? En 2001, le Pr Montagnier a en effet cofondé une start-up basé à Liège (Belgique), Probiox, spécialisée dans ce type de bilans. Aujourd'hui, je ne détiens plus qu'entre 1 et 2 % du capital, affirme-t-il. On ne peut qu'acquiescer, en tout cas, à sa remarque de chercheur: Se soumettre à ces tests, c'est contribuer à l'avancement de la science. Et même... la financer.

Estelle Sage

www.lexpress.fr/mart

Dialogue:

Le rhume

Sébastienne: Bonjour, madame? Je voudrais quelque chose pour le rhume, s'il vous plaît.

La pharmacienne: Ah oui, vous êtes enrhumé!

Sébastienne: Oui, j'ai le nez qui coule et en plus, je tousse beaucoup, surtout la nuit.

La pharmacienne: Pour le rhume, prenez ce médicament homéopathique, c'est très efficace.

Sébastienne: Je prends combien de comprimés?

La pharmacienne: Un comprimé toutes les deux heures, pendant trois jours. Et pour la toux, voici un très bon sirop.

Sébastienne: Donnez-moi de l'aspirine, s'il vous plait. J'ai un peu de fièvre.

La pharmacienne: Voilà, monsieur!

Monsieur, monsieur! Ce papier est à vous?

Sébastienne: Oui, c'est à moi, merci.

D'après *Vite et Bien*, p. 58, 2009

Questionnaire:

1. Qu'est-ce qui peut accélérer le vieillissement de l'organisme?
2. De quel appareil s'est équipé le directeur Phanry Houn?
3. Qu'est-ce que c'est que le stress oxydant?
4. Quelles pathologies peuvent survenir?
5. Combien de tests ont été réalisés sur place?
6. Quel est le slogan du président du comité de pilotage du Programme national nutrition santé?
7. Qu'est-ce que promettent ces pilules à la fois?
8. Pour quelle découverte a été nobélisé le Président Luc Montagnier?

IX. Le sport

1. Le sport en France

Avec l'organisation de grandes manifestations sportives telles que la Coupe du monde de rugby, le Tour de France ou le prestigieux tournoi de tennis de Roland Garros, et les exploits des sportifs de haut niveau comme Laure Manaudou, Brian Joubert, Zinedine Zidane, Amélie Mauresmo ou Maud Fontenoy, la France relève le formidable défi du sport international. Les pouvoirs publics s'efforcent de promouvoir le sport de haut niveau, puissant facteur d'identité et de cohésion nationales, ainsi que la pratique d'une activité physique par le plus grand nombre.

Le sport est devenu aujourd'hui un fait social majeur, qui contribue au développement économique de la France et participe à son rayonnement international. C'est la raison pour laquelle la France doit demeurer une nation ambitieuse dans ce domaine. Le Plan de développement du sport, mis en œuvre par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, prévoit, notamment, la préparation optimale des sportifs de haut niveau, ainsi que la représentation de la France au sein des instances internationales.

La politique volontariste des autorités françaises dans le domaine sportif est également destinée à favoriser et à rendre accessible au plus grand nombre la pratique d'une activité physique, y compris aux personnes ayant un handicap physique ou sensoriel. Il s'agit également de faire du sport un vecteur de lien social, de développer sa pratique en milieu scolaire et de l'intégrer comme l'un des outils de lutte contre l'obésité, notamment infantile, dans le cadre de la politique française de santé publique. A cet égard, le Plan national Nutrition Santé, lancé récemment par le gouvernement, encourage la pratique du sport associée à une alimentation saine.

Des objectifs qui engagent l'État

Le premier objectif est de consolider la place de la France et son rayonnement sur la scène internationale. Il s'agit non seulement de permettre au sport français de s'affirmer au plus haut niveau mondial, mais aussi de promouvoir le modèle sportif français, sa filière d'accès et de préparation au sport de haut niveau, ainsi que la culture et la langue française.

Afin de favoriser l'émergence de futurs champions, les programmes «sports-études», mis en place dans les établissements d'enseignement secondaire, permettent chaque année à près de 40 000 jeunes d'associer leurs études à la pratique intensive de leur discipline sportive.

L'organisation de compétitions internationales sur le sol français, comme la Coupe du Monde de Rugby, en septembre et octobre 2007, est également encouragée. Elles constituent, en effet, un facteur important de promotion de la pratique sportive.

La promotion des candidatures de personnalités françaises au sein des instances sportives internationales est par ailleurs encouragée. Rappelons à cet égard l'élection récente de Michel Platini à la présidence de l'UEFA (Union des associations européennes de football). Agé de 51 ans, Michel Platini est le deuxième Français à occuper la plus haute fonction du football européen après Jacques Georges, président de 1983 à 1990.

Le deuxième objectif des autorités françaises est de garantir à tous l'accès à la pratique d'une activité sportive. Il vise en priorité les jeunes en développant l'éducation physique et sportive dans les établissements scolaires, en renforçant le tissu associatif et en modernisant les équipements sportifs.

Cette démarche s'accompagne de mesures destinées à lutter contre les inégalités d'accès à la pratique du sport. Ainsi, afin d'aider les collectivités territoriales et les associations à effectuer les travaux permettant de rendre accessibles aux personnes handicapées les équipements sportifs dont elles ont la responsabilité, l'État, à travers le Centre national de Développement du sport, a mis en place une procédure spécifique de soutien, dotée depuis 2006 d'une enveloppe annuelle de 5 millions d'euros.

Les pouvoirs publics ont également engagé des actions en faveur des jeunes en difficulté. En 2006, le dispositif «Solidarité», mis en œuvre par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, en partenariat avec les services du ministre délégué au Tourisme et l'Agence nationale des chèques vacances, a permis à 12 500 jeunes issus de milieux socialement défavorisés de découvrir des activités encadrées par des professionnels.

Le troisième objectif s'inscrit dans un contexte beaucoup plus large de développement durable du territoire. En tenant compte de la diversité des régions françaises et de leur programme respectif de développement du sport, il s'agit d'associer l'Etat et les collectivités territoriales dans la conduite d'une politique tenant compte des spécificités culturelle, sociale, économique et environnementale.

La valorisation des espaces naturels et ruraux, le développement de la formation, de l'emploi et des services liés au sport et au tourisme, contribuent à la croissance économique et à la cohésion sociale. Ainsi, dans la région parisienne, la commune de Saint-Quentin-en-Yvelines a fait de son environnement naturel un atout majeur. Situé à quelques kilomètres de la capitale, au croisement de Versailles, de la vallée de la Bièvre, de la vallée de Chevreuse (et de son Parc naturel régional) et de la forêt de Rambouillet, le territoire de cette ville est le mieux préservé de la Région Ile-de-France. Un espace idéal qui permet de développer la pratique de la randonnée, de l'escalade, du parapente et de nombreuses activités nautiques.

www.jeunesse-sports.gouv.fr

Questionnaire:

1. Quelles grandes manifestations sportives connaissez-vous?
2. Quel sportifs de haut niveau pouvez-vous nommer?
3. Est-ce que le sport est devenu aujourd'hui un fait social majeur, qui contribue au développement économique de la France et participe à son rayonnement international?
4. Qu'est-ce que prévoit le Plan de développement du sport?
5. À quoi est destinée la politique des autorités françaises dans le domaine sportif?
6. Quels objectifs engage l'État:
 - le premier objectif,
 - le deuxième objectif,
 - le troisième objectif?

2. *Là est dans l'auxiliaire*

Pour commencer, voici la liste des facteurs fortement corrélés aux résultats scolaires de l'enfant: 1, 3, 5, 7, 8, 10, 13. En clair, on réussit mieux à l'école lorsqu'on possède des parents riches, pas trop jeunes, qui jouissent eux-mêmes d'un niveau élevé d'éducation et disposent de beaucoup de livres à la maison. Le fait d'être adopté ou d'un faible poids à la naissance joue aussi. Mais dans un sens négatif.

Voyons à présent, les facteurs qui ne sont pas corrélés aux résultats scolaires: 2, 4, 6, 9, 11, 12,14. Et là, cela devient beaucoup plus étonnant. D'après l'étude ECLS, peu importe que les parents emmènent leurs enfants au musée, leur lisent des histoires, déménagent dans des beaux quartiers ou préservent la structure familiale traditionnelle. Même le fait d'être battu ou de rester plante plusieurs heures par jour devant la télévision ne semble pas déterminant sur les résultats scolaires, du moins pas jusqu'à l'âge de sortir du primaire. Avant de passer aux conclusions, rappelons tout de même que ces résultats sont le fruit d'une analyse statistique. Or tous les chercheurs savent bien que ce genre de description recouvre des réalités individuelles très différentes. Ainsi on peut être un enfant adopté et brillant en classe ou, à l'inverse, vivre douloureusement la séparation de ses parents au point de perdre complètement pied à l'école. De plus, il ne s'agit que d'une étude de corrélation. On se contente d'observer révolution à l'unisson de deux facteurs sans établir formellement une relation de cause à effet. Enfin, le critère retenu (les résultats scolaires) ne suffit évidemment pas à déterminer à lui seul le degré d'épanouissement de l'enfant et/ou la réussite de sa vie future. Prudence au moment de se livrer à des extrapolations. On peut néanmoins en extraire quelques informations précieuses. Ainsi lorsqu'on compare plus attentivement les facteurs corrélés aux bons résultats de l'enfant et ceux qui ne le sont pas, on remarque une différence de taille. Les premiers se rapportent tous à ce que les parents *"sont"*. Les seconds s'appliquent à ce que les parents *"font"*. Exemple: il est important de lire soi-même et d'avoir des livres à la maison. A l'inverse, le fait de raconter des histoires à ses enfants permet sans doute de passer un bon moment avec eux mais n'apparaît pas comme un critère déterminant pour sa réussite scolaire. Même chose pour les visites aux musées ou le déménagement dans un quartier plus chic. En clair, il ne sert à rien de forcer sa nature pour répondre à ce que l'on croit être le meilleur pour l'enfant. On exerce une influence beaucoup plus déterminante par l'exemple que l'on donne. *"Ce n'est pas ce qu'on fait qui compte"*, chante Yves Duteil. On pourrait presque en faire une maxime pour l'éducation des enfants. *"C'est ce que l'on est"*.

D'après *Sport et Vie* n° 113

Questionnaire:

1. Parmi les enfants, qui réussit mieux à l'école?
2. Quels sont les facteurs qui ne sont pas corrélés aux résultats scolaires?
3. Est-ce que ces résultats sont le fruit d'une analyse statistique?

3. *Les Jeux olympiques*

Le comité international olympique est créé en 1894 sous l'impulsion du français, le baron Pierre de Coubertin. Son idée : l'internationalisation qui permettait de rendre en France l'opinion des élites attentives à ce que pouvait être le rôle du sport dans l'éducation de la jeunesse.

Deux ans plus tard, les premiers Jeux olympiques de l'ère moderne sont inaugurés sur les lieux antiques. La France fait partie des 14 premières nations à participer à ces Jeux d'Athènes en 1896.

Quatre ans plus tard, Paris accueille à son tour les jeux dans le cadre de l'exposition universelle de 1900.

Jeux Olympiques de Vancouver : bilan mi-figue mi-raisin pour la France.

Les Jeux Olympiques d'Hiver de Vancouver se sont déjà refermés. Deux semaines, ça passe trop vite, surtout comparé aux Coupes du Monde de foot saoulantes qui s'étalent sur 5 semaines, alors qu'on bouffe déjà du foot à longueur d'années.

On me dira que le sport est un opium du peuple, et que s'intéresser aux Jeux Olympiques est une forme de capitulation face au Système. Pas faux, dans la mesure où les JO Coca-Cola sont une entreprise capitaliste qui draine un business colossal (on est loin des Jeux Olympiques de la Grèce Antique ou même des valeurs qui présidaient à la création des Jeux Olympiques modernes par Pierre de Coubertin), mais il n'empêche que les Jeux Olympiques d'hiver comme d'été permettent de voir et de faire connaître des sports que nous n'avons pas l'habitude de voir habituellement à l'antenne, et que les athlètes y participant sont (en règle générale) bien loin de toucher des salaires de footballeurs (beaucoup ne vivant d'ailleurs pas de leur sport).

Mon coup de coeur sur ces Jeux revient sans contestation possible au curling. Comme beaucoup de monde, je regardais au début ce sport d'un oeil amusé, ne comprenant rien aux règles et me demandant bien à quoi servaient les coups de balai énergiques des compétiteurs. Mais quand on prend le temps de s'y intéresser, on comprend peu à peu et on découvre un sport captivant, avec de multiples retournements de situations et surtout une finesse stratégique tout à fait admirable. C'est ainsi que contrairement à ce que je pouvais penser au début, le curling est loin d'être une pétanque pour pingouins mais plutôt un jeu d'échecs sur glace.

Les meilleurs chez les hommes sont les Canadiens qui sont impressionnants de constance et qui ne ratent jamais un coup. Au Canada, le curling est en effet un sport national, le pays comptant un million de licenciés.

Face à cela, la France, avec ses 200 licenciés, ne pouvait faire le poids mais elle avait tout de même une équipe. Je me dis que si je veux avoir un espoir de participer un jour aux Jeux Olympiques, ceci passe obligatoirement par le curling

(surtout que même à 50 ans, on peut être compétitif). En effet, avec beaucoup d'entraînement, il doit être possible de pouvoir être parmi les meilleurs des 200 licenciés français en curling. Si quelqu'un veut monter une équipe de curling avec moi et essayer en 4 ans d'atteindre un niveau nous permettant de représenter la France aux JO de Sotchi en 2014, qu'il n'hésite pas à se manifester (profil recherché : de préférence des personnes qui ont une certaine précision, qui savent jouer aux échecs..de mon côté, n'étant ni précis ni joueur d'échecs, je ferai le balayeur, rôle oh combien important car les coups de balai permettent d'accélérer la pierre et de changer sa trajectoire).

Mais si vous le voulez bien, sortons un peu du curling pour nous pencher sur le bilan français dans ces Jeux Olympiques.

Nous aurions pu croire qu'avec son élection à la présidence de la République, Nicolas Sarkozy - l'homme de la rupture et du capitalisme bling-bling décomplexé - aurait su insuffler une mentalité de "winners" à notre pays, qui se contente souvent d'ambitions mesurées et qui a fait sienne l'expression "l'important, c'est de participer".

Le moins que l'on puisse dire, c'est que nous ne voyons guère les effets dans les compétitions sportives.

Déjà en 2008, la France avait fait de forts mauvais Jeux Olympiques d'Eté à Pékin, obtenant son pire classement depuis 1984.

Pour les Jeux Olympiques d'Hiver de 2010, si les résultats sont moins catastrophiques, il n'y a pas de quoi sauter au plafond ou déboucher le champagne non plus : la France termine à la 12ème place, c'est à dire un plus mauvais classement qu'en 2006 et en 2002. La France n'a il est vrai jamais été très performante aux Jeux Olympiques d'Hiver, et ceci malgré le fait qu'elle a l'un des plus grands (si ce n'est le plus grand) domaine skiable du Monde.

Seule satisfaction côté tricolore, le biathlon (mix de ski de fond et de tir à la carabine) qui rapporte 6 médailles dont une en or.

Le classement des médailles par Nation est le suivant :

1) Canada : 14 médailles d'or (7 en argent, 5 en bronze)

Le Canada, pays organisateur, remporte pour la première fois le classement des médailles dans des JO d'Hiver grâce essentiellement au hockey, au curling, au surf des neiges et au ski acrobatique.

Ce n'est pas vraiment une surprise, dans la mesure où c'est un pays qui a une grande tradition de sports d'hiver et qui a mis le paquet pour la préparation de ses athlètes en vue de cet évènement.

Par contre, j'en profite pour pousser un coup de gueule contre les abrutis commentateurs sportifs, qui n'en sont plus à une énormité près.

Ils déclarent que les Canadiens ont réussi l'exploit de gagner 14 médailles d'or aux JO d'Hiver en une édition, et que c'est un record.

Il est vrai que c'est un record, dans la mesure où aucun pays jusqu'alors n'avait réussi à obtenir 14 médailles d'or en une édition de Jeux Olympiques d'Hiver.

Seulement, ce n'est pas à proprement parler un exploit : dans la mesure où le nombre d'épreuves, et donc le nombre de médailles d'or distribuées augmente à chaque Jeux Olympiques, il n'est pas surprenant que le pays vainqueur des Jeux parvienne à battre le record.

Le Canada a remporté 14 médailles d'or sur 86 épreuves, ce qui n'est proportionnellement pas plus que les 13 médailles d'or sur 80 obtenues par la Norvège en 2002 et surtout proportionnellement beaucoup moins (exactement deux fois moins !) que les 13 médailles sur 37 obtenues par l'URSS en 1976 (mais tout est bon pour effacer l'URSS des tablettes aux yeux des journalistes bourgeois, et il ne faut pas leur demander trop de travail de recherche et d'analyse des chiffres).

2) Allemagne : 10 médailles d'or (13 en argent, 7 en bronze)

L'Allemagne, comme à son habitude, se retrouve dans les premières places avec les titres glanés en ski alpin, en biathlon ou encore en luge, surtout grâce à ses femmes d'ailleurs. 8 des 10 titres allemands sont féminins, dont deux pour Magdalena Neuner en biathlon et deux pour Maria Riech en ski alpin.

Léger recul par rapport à la première place de 2006 à Turin.

3) Etats-Unis : 9 médailles d'or (15 en argent, 13 en bronze)

Les Etats-Unis réalisent d'excellents Jeux Olympiques, dans la lignée des Jeux Olympiques de 2002 et de 2006 où ils avaient terminé respectivement aux troisième et deuxième place.

4) Norvège : 9 médailles d'or (8 en argent, 6 en bronze)

La Norvège retrouve son rang et le haut du classement grâce au ski de fond et au biathlon.

Après des Jeux Olympiques 2006 complètement ratés qui l'avait vu terminer derrière la France (c'est dire), la Norvège se reprend en revenant dans les premières positions.

La Norvège détient toujours le record de médailles d'or depuis la création des JO d'Hiver (107 depuis 1924), ce qui est un exploit quand on sait que ce pays compte moins de 5 millions d'âmes, et ceci même si les Norvégiens naissent pratiquement avec des skis de fond aux pieds.

La skieuse de fond Marit Bjoergen (ci-dessus en photo) est la seule athlète (hommes et femmes confondus) à remporter 3 médailles d'or, elle est la grande dame des JO. Le skieur de fond Petter Northug et le biathlète Emil Svendsen remportent deux titres chacun, et redorent le blason des Vikings.

5) Corée du Sud : 6 médailles d'or (6 en argent, 2 en bronze)

La Corée du Sud obtient le meilleur classement de son histoire avec des titres en patinage de vitesse et en patinage artistique.

Lee Jung-Su remporte deux médailles d'or en patinage de vitesse sur piste courte, couramment appelé 'short-track" (mode des anglicismes oblige).

La Corée du Sud confirme sa place de première puissance asiatique aux JO d'Hiver, et titille toujours plus les cîmes du classement (malgré son inexistence en ski).

6) Suisse : 6 médailles d'or (0 en argent....pour une fois que les Suisses n'aiment pas l'argent, 3 en bronze)

La Suisse obtient son meilleur classement depuis 1988, avec 6 médailles d'or, toutes remportées par des hommes.

Simon Ammann survole les compétitions de saut à ski en remportant deux médailles d'or (par contre le saut à ski, c'est vraiment chiant et nul à regarder !)

7) Chine : 5 médailles d'or (2 en argent, 4 en bronze)

La Chine obtient le meilleur classement de son histoire, grâce à ses dames qui ont raflé 4 médailles d'or en patinage de vitesse sur piste courte, dont deux pour la seule Wang Meng.

La Suède obtient des résultats assez conformes à son rang habituel. Que dire de plus?

9) Autriche : 4 médailles d'or (6 en argent, 6 en bronze)

On attendait beaucoup l'Autriche après son excellente 3ème place aux JO de Turin, elle retrouve son inconstance habituelle en passant une nouvelle fois du bon au mauvais d'une Olympiade à l'autre, à l'image de son équipe masculine de ski alpin qui était présentée comme très forte mais qui aura finalement bu le calice jusqu'à la lie.

10) Pays-Bas : 4 médailles d'or (1 en argent, 3 en bronze)

Les Pays-Bas occupent leur place habituelle : autour de 10.

Ca peut sembler bizarre pour ce pays qui comme son nom l'indique n'est guère vallonné mais c'est sans compter sur les patinoires et plus exactement sur le patinage de vitesse, qui est une véritable institution aux Pays-Bas.

11) Russie : 3 médailles d'or (5 en argent, 7 en bronze)

L'humiliation... Certes, la Russie n'en finissait plus de descendre au classement des médailles depuis la chute de l'URSS (une URSS qui avait remporté le classement des médailles dans 7 des 9 Jeux Olympiques d'Hiver depuis sa première participation en 1956) mais jamais elle n'était descendue en dessous de la 10ème place.

Avec, cerise sur le gateau, une raclée reçue en hockey sur glace contre le Canada 7-3, dans un sport où les Soviétiques prenaient jadis plaisir à écraser Américains et Canadiens.

Ce pays n'en finit plus de partir en décrépitude, à croire que les Russes sont devenus des loques humaines depuis qu'il n'y a plus le communisme pour les former. Et dire qu'il y en a encore qui s'asticotent sur les Russes et espèrent qu'ils vont nous

sauver, quand on voit ce que sont les Russes aujourd'hui il y a de quoi rire (ou pleurer, c'est selon).

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas de bonne augure avant les JO de Sotchi en 2014, à moins que les communistes reviennent au pouvoir.

12) France : 2 médailles d'or (3 en argent, 6 en bronze)

Comme nous l'avons déjà dit, c'est un bilan très moyen.

La ministre des sports Rama Yade, pour une fois honnête, a souligné que le bilan était moyen. Contrairement aux journalistes sportifs, qui répètent à l'envie que la France a égalé son record de médailles ce qui est génial, en oubliant donc un léger détail : dans la mesure où le nombre de médailles distribuées augmente de Jeux Olympiques en Jeux Olympiques (car des disciplines et épreuves sont sans cesse ajoutées), il est logique que le nombre de médailles gagnées par chaque pays augmente en conséquence.

Contrairement aux journalistes sportifs, Rama Yade a aussi démontré qu'elle savait comparer deux séries de chiffres, en regrettant que la France mette le paquet sur le patinage artistique qui ne peut rapporter qu'un maximum de 12 médailles, et délaisse le patinage de vitesse et le short-track (patinage de vitesse sur piste courte) qui peuvent rapporter un maximum de 60 médailles.

Arithmétiquement, c'est juste. Il est tout de même bien maladroit de mettre le patinage de vitesse et le short-track dans le même bateau car ce ne sont pas du tout les mêmes catégories d'athlètes qui y brillent.

En effet, le short-track demande avant tout des qualités de vivacité, voilà pourquoi les petits gabarits vifs sud-coréens et chinois, hommes comme femmes, raflent tous les titres dans cette discipline. Même si elle le voulait et mettait le paquet, la France ne pourrait pas rivaliser avec les puissances asiatiques dans cette discipline.

Le patinage de vitesse, quant à lui, demande davantage des qualités de puissance. Ce qui explique que les grands gabarits hollandais, hommes comme femmes là encore, y brillent. La France aurait peut-être davantage de chances de rivaliser en patinage de vitesse qu'en short-track mais ne rêvons pas non plus : il n'y a dans notre pays aucune culture du patinage de vitesse (alors qu'aux Pays-Bas, ce spectacle attire les foules) et ce n'est pas le fait de mettre les moyens financiers qui changera nécessairement la donne et nous permettra de rivaliser avec les Bataves.

13) Australie : 2 médailles d'or (1 en argent, 0 en bronze)

L'efficacité australienne : à ma connaissance pas de montagnes, aucune tradition dans les sports d'hiver, mais ils arrivent tout de même à convertir leurs rares chances de médailles pour obtenir le meilleur classement de leur histoire aux JO d'Hiver. Décidément, les Australiens sont des vrais winners.

16) Italie : 1 médaille d'or (1 en argent, 1 en bronze)

L'Italie obtient le plus mauvais classement de son histoire. Comme quoi, il y a pire que la France.

19) Grande-Bretagne : 1 médaille d'or (0 en argent, 0 en bronze)

Nuls, comme à leur habitude.

24) Finlande : 0 médaille d'or (1 en argent, 4 en bronze)

Autrefois grand pays de sports d'hiver, la Finlande obtient son plus mauvais classement depuis toujours. Ca semblait impossible de faire plus catastrophique qu'en 2006, ils ont pourtant réussi. Chapeau.

Derniers des derniers : l'Espagne

Comme d'habitude, l'Espagne obtient 0 médaille aux JO d'Hiver, ce qui je dois l'avouer a toujours été une intrigue pour moi.

En effet, habitant les Pyrénées, j'allais jadis souvent faire du ski de fond dans une station (Le Somport pour ne pas la nommer, où il ont construit un tunnel que les réactionnaires écologistes avaient évidemment combattu) et il se trouvait qu'il y avait plus d'Espagnols que de Français sur les pistes.

D'où la question que je me pose : comment se fait-il que les Espagnols, qui pratiquent pas mal le ski de fond et même le ski alpin, sont pas fichus d'avoir un seul athlète capable de rivaliser ? C'est un grand mystère qui ne sera probablement jamais élucidé.

Voilà ce que nous pouvions dire sur les JO de Vancouver.

Les prochains JO d'Hiver en 2014 auront donc lieu dans la station balnéaire de Sotchi (ville située sur les bords de la Mer Noire – non loin du Caucase, de la Géorgie et de la Tchéchénie – et où Staline passait ses vacances).

Pour 2018, la ville française d'Annecy est en compétition avec, soyons clairs, de très faibles chances de l'emporter.

Au nom de l'alternance des continents, il est en effet très peu probable que les JO de 2018 aient lieu en Europe. Les deux autres villes en compétition étant Munich (Allemagne) et Pyeongchang (Corée du Sud), on peut penser que la ville sud-coréenne va l'emporter car elle a été candidate en 2010 et 2014 et a perdu ces deux fois sur le fil, et l'Asie n'a plus accueilli les JO d'Hiver depuis 1998.

www.google.ru

Questionnaire:

1. Quand a été créé le comité international olympique?
2. Quel est l'idée de Pierre de Coubertin?
3. Où sont inaugurés les premiers Jeux olympiques de l'ère moderne?
5. En quelle année Paris accueille les jeux dans le cadre de l'exposition universelles?

4. Formule 1

La voiture de Formule 1 est une monoplace destinée aux courses de vitesse sur circuits fermés. Aujourd'hui, elle est dotée au maximum d'un moteur de 12 cylindres, développant 3 500 cm³, et ne peut peser moins de 500 kg. Les pilotes (environ 50 dans le monde) ont une super-licence. Lors de chaque Grand Prix, les six premiers classés récoltent 9, 6, 4, 3, 2, 1 points. En fin de saison, deux titres sont attribués, l'un qui récompense un pilote, l'autre un constructeur.

Le Grand Prix de France

Le Grand Prix de France possède sans aucun doute le plus grand pedigree de toutes les courses automobiles. Le sport a débuté en France avec des rallyes comme l'aller-retour Paris-Bordeaux de 1895, et le tout premier Grand Prix des courses automobiles a eu lieu au Mans en 1906.

Le circuit qui a accueilli le premier championnat du monde de Formule 1 en 1950, a été celui de Reims. En 1966, il a commencé à être fortement concurrencé par d'autres circuits.

Lorsque Reims a disparu de la scène de la Formule 1, Clermont-Ferrand a émergé brièvement comme son successeur. Ouverte en 1958, la piste de Clermont-Ferrand était un circuit magnifique de 8 km de long sur route, situé dans les montagnes d'Auvergne. Avec beaucoup de tournants et de virages, il avait la curieuse habitude de provoquer le mal de la route et de fatiguer les pilotes. Il était aussi réputé pour le gravier sur le bord de la route, souvent à l'origine de crevaisons, et qui, en 1972, a coûté un œil à l'Autrichien Helmut Marko.

En 1971, le Grand Prix de France a trouvé un autre circuit au nord de Marseille. Portant le nom de Paul Ricard, le fabricant d'apéritifs l'ayant construit, cette piste était peut-être la première des autodromes modernes. Les équipes aimaient Ricard car les conditions atmosphériques et les installations y étaient bonnes, mais les pilotes étaient d'un avis différent, bien qu'ils apprécient l'accotement spacieux et les barrières. Considéré à un moment comme ce qui se fait de mieux en matière de sécurité, Ricard a été cependant au centre de tragédies, par exemple quand Elio de Angelis s'est tué lors des tests en 1986.

En 1991, ce circuit a été abandonné et remplacé par Nevers, le septième circuit français de Formule 1 depuis 1950. C'est un typique autodrome moderne avec beaucoup de virages lents et de virages en épingle, mais possédant des installations de première classe.

Renault

Des marques telles que Ferrari et Alfa Romeo ont une longue histoire dans le monde de la course. Mais en ce qui concerne Renault, la décision d'entrer au Championnat du monde en 1977 présentait des risques, surtout avec un moteur turbo de 1500 cm³. Pour une société de la taille de Renault, il serait désastreux de ne pas gagner.

En 1979, Renault a introduit les voitures RS10 et marqué une première victoire au Grand Prix de France.

Les turbos Renault étaient extrêmement efficaces, car les voitures à aspiration normale manquaient d'air. Arnoux de l'équipe Renault a gagné en Afrique du Sud et au Brésil en 1980 et on a bientôt compris que la turbo-compression était la voie à suivre.

Mais Renault avait déjà de l'avance, et en 1981 la firme a engagé le jeune et brillant pilote Alain Prost. Immédiatement, le Français est devenu compétitif et a gagné trois courses. En 1982, BMW et Ferrari avaient mis au point des moteurs turbo et comblé rapidement le fossé avec Renault.

Après une saison difficile, Renault a quitté la Formule 1. La société continuait comme fournisseur de moteurs à partir de 1986 et a commencé son association avec Williams en 1989. Avant de se retirer de la Formule 1 en 1997, Renault a remporté le championnat des constructeurs à six reprises depuis le début de sa participation. En 2000, Renault a racheté l'écurie Benetton et revient en formule 1 avec un nouveau concept de moteur.

Alain Prost

La saison 1983 a été véritablement l'année Renault. Prost avait trois victoires et une avance de quatorze points dans le Championnat, quand la compétition s'est transportée en Autriche. Mais là, il a osé dire aux journalistes que l'équipe BMW avait dépassé le niveau de perfectionnement de Renault et en conséquence, il a été renvoyé. Paradoxalement, il est allé chez McLaren et c'est là qu'il a joui des meilleures années de sa carrière.

Après de longues négociations un accord a été signé en 1997 entre Prost et Jacques Calvet, président de Peugeot. Tout promettait de bons résultats, mais avec le départ à la retraite de Calvet, l'association Prost-Peugeot est devenue très houleuse durant les trois saisons suivantes, les nouveaux dirigeants de la firme sochalienne ayant d'autres objectifs, le divorce est effectif à la fin du championnat 2000.

Le Grand Prix de Monaco

Le Grand Prix de Monaco a une place particulière dans l'histoire de la course automobile, et il est généralement considéré comme étant la course la plus

prestigieuse sur le calendrier de la Formule 1. Avec son casino légendaire et les rangées de yachts de milliardaires ancrés dans le port, Monaco est toujours un lieu prestigieux pour les gens riches et célèbres, pour qui la course passe avec les soirées mondaines.

Serpentant le long des rues de la petite principauté, la piste est restée en grande partie la même pendant des dizaines d'années, et une grande partie de la piste serait, à quelques exceptions près, très familière aux pilotes des années 50.

Après le premier virage, la piste remonte la colline jusqu'à la place du Casino. De là, elle redescend jusqu'au virage à droite de Mirabeau, puis continue jusqu'au virage en épingle de l'ancienne gare de Monte-Carlo sur l'emplacement de laquelle a été construit l'hôtel Loews qui donne son nom actuel au virage. La section Portier conduit à la mer, où la piste emprunte un tunnel et mène à la chicane près du port. Ensuite, le virage à gauche du Tabac, la section de la Piscine, puis le raide virage à droite à la Rascasse, puis enfin la ligne des stands.

Le dépassement n'a jamais été aisé à Monaco, mais durant les dernières décennies, il est devenu pratiquement impossible.

Monaco a vu briller plusieurs stars de Formule 1 dont Ayrton Senna qui, durant 5 années, a été le vainqueur incontesté. En 1994, après le décès tragique de Senna, Michael Schumacher est devenu le nouvel homme de Monaco.

Schumacher

L'Allemand Michael Schumacher sur Ferrari s'installe durablement dans l'histoire de la F1 en obtenant après sa victoire au Grand Prix de Hongrie (2001) son 4ème titre de champion du monde des pilotes. Schumacher a égalé le record de 51 victoires en GP établi par le Français Prost.

"Fantastique, fantastique", s'est écrié le Français Jean Todt, directeur sportif de Ferrari qui a décroché par la même occasion son troisième titre consécutif des constructeurs.

"C'est tout simplement dingue. J'adore bosser avec vous, les mecs. Je vous aime tous, merci", s'est emporté "Schumi".

Schumacher s'élancera donc la saison prochaine vers le plus haut sommet de la F1, à savoir un cinquième titre de champion du monde, performance réalisée seulement par l'Argentin légendaire Juan Manuel Fangio qui a remporté le championnat du monde des pilotes en 1951, et de 1954 à 1957.

D'après *Fran Cité*, N° 6, 2002

Le lexique

monoplace <i>f</i> – одноместный автомобиль	renvoyer – уволить
circuit <i>m</i> – зд. трасса	houleux – нестабильный, зыбкий
émerger – появиться	фирme <i>f</i> sochalienne – фирма Пежо (завод Пежо расположен в городе Сошо)
provoquer le mal de la route – укачивать	à quelques exceptions près – за редким исключением
crevaison <i>f</i> – прокол шины	chicane <i>f</i> – (здесь) зигзагообразный участок трассы
accotement <i>m</i> – обочина	ligne <i>f</i> des stands – боксы (технические участки трассы, куда гонщики заезжают на пит-стоп)
virage <i>m</i> en épingle – поворот дороги на 180°	dépassement <i>m</i> – обгон
mettre au point – довести до совершенства, доработать	c'est dingue – (разг.) круто
comblér le fossé avec – зд. догнать, достичь уровня	bossér – (разг.) работать, вкалывать
écurie <i>f</i> – (здесь) марка автомобилей, участвующих в гонке, команда	

Dialogue:

Le ski

Antoine: Vous partirez aux sports d'hiver, cette année?

Adèle: Oui, on ira dans les Alpes en février. Thomas montera sur les skis pour la première fois de sa vie.

Antoine: Étienne lui apprendra à skier?

Adèle: Oui, il lui apprendra. Les enfants apprennent tellement vite!

Antoine: Vous resterez combien de temps?

Adèle: Si personne n'a accident, nous resterons une semaine.

Antoine: Tu sais bien skier?

Adèle: Non, pas vraiment. Je suis débutante, alors je prendrai des cours avec un moniteur, et je m'entraînerai sur les pistes vertes et peut-être les bleues.

Adèle: Comme Étienne est un skieur confirmé, il passera ses journées sur les pistes rouges et noires.

Antoine: Tu prendras les remontées mécaniques?

Adèle: Oui, mais j'ai horreur de ça, j'ai le vertige! J'essayerai de fermer les yeux... Si c'est vraiment trop difficile, je changerai d'activité et je ferai du ski de fond.

D'après *Vite et Bien*, p. 122, 2009

Retenez le lexique:

monoplace *f* – одноместный автомобиль
circuit *m* – зд. трасса
émerger – появиться
provoquer le mal de la route – укачивать
crevaison *f* – прокол шины
accotement *m* – обочина
virage *m* en épingle – поворот дороги на 180°
mettre au point – довести до совершенства, доработать
comblé le fossé avec – зд. догнать, достичь уровня
écurie *f* – (здесь) марка автомобилей, участвующих в гонке, команда

renvoyer – уволить
houleux – нестабильный, зыбкий
firme *f* sochalienne – фирма Пежо (завод Пежо расположен в городе Сошо)
à quelques exceptions près – за редким исключением
chicane *f* – (здесь) зигзагообразный участок трассы
ligne *f* des stands – боксы (технические участки трассы, куда гонщики заезжают на пит-стоп)
dépassement *m* – обгон
c'est dingue – (разг.) круто
bosser – (разг.) работать, вкалывать

Bibliographie/Библиография

1. Alternatives internationales Mars-avril-mai 2006
2. Alternatives internationales 47 Mars-avril-mai 2006
3. Alternatives économiques n° 247 • mai 2006
4. Alternatives économiques 21 au 31 n° 265 janvier 2008
5. Ерок I Semaine du 5 au 11 mai 2006
6. Capital. Décembre. 2004.
7. Claire Miquel. Vite et bien 1. CLE international, 2009-192 p.
8. Express. 2006.
9. Le Figaro, mardi 25 juillet 2004
10. Fran Cité, № 6, 2002
11. Libération /jeudi 13 juillet 2006
12. Marianne mai 2005 / 03
13. Le Monde, 10 janvier 2006.
14. Sport et Vie n° 113
15. Télérama n° 2938 - 3 mai 2006.
16. Télérama n° 2864 -1er décembre 2004
17. Télérama n°231 mai 2004
18. Valeurs mutualistes n°231 mai 2004
19. Valeurs mutualistes n°243 mai/juin 2006
20. Режим доступа: www.inhes.interieur.gouv.fr
21. Режим доступа: www.lexspres.fr | mart 2009
22. Режим доступа: www.jeunesse-sports.gou
23. Режим доступа: www.ladocumentationfrancaise.fr
24. Режим доступа: www.google.ru
25. Режим доступа: www.google.ru/imglanding?q=1
26. Режим доступа: images.yandex.ru/yandsearch?ed=1
27. Режим доступа: images.yandex.ru/yandsearch?ed=%2Fgallery%2F38.jpg&rpt=simage-
28. Режим доступа: [97](http://www.ambafrance-ru.org/france_russie/local/cache-</div><div data-bbox=)

По страницам французской прессы

Учебно-методическое пособие

Яковлева Валентина Анатольевна

Подписано в печать 02.09.2016 г. Формат 60x84/8

Бумага для множительных аппаратов. Усл. печ. л. 15,6.

Тираж 500 экз. Заказ № .

Оригинал-макет отпечатан в отделе множительной техники
Уральского государственного педагогического университета
620017 Екатеринбург, пр. Космонавтов, 26.